

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Relevé de conclusions du 11 avril 2019

Séance plénière :

1. **Informations du Vice-Président**
2. **Point d'étape sur l'autoévaluation des mentions**
3. **Admissions en licences**
 - 3.1. Point Parcoursup
 - 3.2. Déploiement du dispositif « oui si » pour 2019/2020
4. **Sujet à débattre : Evolution du cadrage des ETC**
5. **Approbation du relevé de conclusions de la séance de la CFVU du 21 février 2019**
6. **Désignations**
 - 6.1. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique
 - 6.2. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission des finances
7. **Etudes**
 - 7.1. Approbation des demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés
 - 7.2. Approbation des modifications et du changement d'intitulé du parcours de M2 *Chimie Médicinale et Innovation Pharmacologique (CHIP)* au sein de la Mention Ingénierie de la Santé
 - 7.3. Information concernant la mise en place du Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (DE IPA)
 - 7.4. Approbation de la rectification concernant les mentions de rattachement du parcours Franco-allemand en 1ère année de master
 - 7.5. Approbation de la création de 3 parcours en M2, au sein de la mention Nanosciences et Nanotechnologies : *Quantum and Nanoscale Engineering – EMM-Nano+, Nanobiotechnology – EMM-Nano+, Nanochemistry – EMM-Nano+*
8. **Vie étudiante**
 - 8.1. Budget participatif étudiant : retour sur la participation et déroulé du projet
 - 8.2. Présentation et approbation de la proposition d'attribution du FSDIE
9. **Questions diverses**

Collège A : Professeurs et personnels assimilés

	Présent	Excusé	Procuration à
Valérie CHANAL	X		
Sylviane HENNEBICQ	X		
Thierry MENISSIER			Valérie CHANAL
Patrice MORAND			Sylviane HENNEBICQ
Jean-Luc REBOUD	X		
Dominique RIEU			Jacky CUVEX-COMBAZ
Michèle ROMBAUT		X	
Philippe SALTEL			Jean-Gabriel VALAY
Romain TINIERE	X		
Jean-Gabriel VALAY	X		

Collège B : Autres enseignants et personnels assimilés

	Présent	Excusé	Procuration à
Delphine ALDEBERT-MORIN	X		
Viviane CLAVIER	X		
Stéphane DEVISMES			
Charlotte DISLE			
Pierre GILLOIS			Delphine ALDEBERT-MORIN
Patricia LADRET			Séverine RUSET PENKETH
Xavier LONG		X	
Geneviève NOUYRIGAT			
Séverine RUSET PENKETH	X		
Virginie ZAMPA	X		

Collège C : Personnels IATOS

	Présent	Excusé	Procuration à
Christine CHAUBET			Romain TINIERE
Jacky CUVEX-COMBAZ	X		
Isabelle DELHOTEL	X		
Cédric LAURENT	X		
Pierre-André PICHON		X	
Pascale ROBERT			

Collège D : Etudiants

Etudiants titulaires	Présent	Etudiants suppléants	Présent
Alice ALTINKAYNAK		Emmy MARC	X

Salomé BURGET		Théo MAURETTE	
Gregor DAVID		Emilie LEROUX	
Elise DECEUNINCK	X	Paul COLLEMARE	
Maelys FAURE		Gautier DAVRAINVILLE SIMONATO	
Lucie FAYOLLE		Manon MOUTENET	
Claire HAUET		Victorine GIRARD	
Julien HINGANT		Loïc RAMPHORT	
Mohamed KALAAJI		Maram LAKHNECH	
Karin KAMALANAVIN	X	Melina M'BOMA	
Monssef MAKHLOUF		Amalie WADEL	
Pierre MARTIN		Emmanuelle CORSON	
Marie MAZENOT	X	Alexis WARRET	
Guillaume OLMO		Nathalie PHUNG	
Martin OUDART	X	Marion BOUTET	
Hugo PRAT-CAPILLA	Procuration à Karin KAMALANAVIN	Reda TAMTAM	
Laetitia RAFFIN		Maria GOUVEIA DA CUNHA	
Nelly ROCHAS		Alexis ROSSET	
		Flora L'HERRON	
Ambre TOUPET		Carla LOPES DOS SANTOS	
Personnalités extérieures			
Titulaires	Présent	Suppléants	Présent
Bénédicte CORVAISIER	Procuration à Jean-Luc REBOUD	Grégory VIAL	
Alain MATTONE		Jean-Claude COVIAUX	
Catherine BOLZE		Nathalie BERANGER	
Bernard CARTOUX			
Mireille JACOMINO	Excusée		
Invités permanents			
		Présent	Excusé
Lise DUMASY	Présidente du Conseil académique		X
Patrick LEVY	Président de l'UGA		X
Pascal LOUVET	Vice-président du conseil d'administration		X
Éric SAINT-AMAN	Vice-président Recherche		X
Jérôme GENSEL	Vice-président Relations territoriales et internationales		X
Henri BENOIT	Vice-président Systèmes d'information		X
Marie-Christine BORDEAUX	Vice-présidente Culture, culture scientifique et technique		X
Konstantin PROTASSOV	Vice-président Ressources et développement		X

Christophe RIBUOT	Vice-président Ressources humaines, politique sociale et handicap		X
Grégoire FEYT	Vice-président Relations avec le territoire		X
Marc ODDON	Vice-président en charge de la formation continue	X	
Joëlle AUBERT	Vice-présidente en charge de l'orientation et de l'insertion professionnelle	X	
Marc GANDIT	Chargé de mission « Vie étudiante »	X	
Mohammed MHAMDI-ALAOUI	Chargé de mission « Handicap et accessibilité »		X
José LABARERE	Chargé de mission « Santé »	X	
Isabelle OLIVIER	Chargée de mission « Auto-évaluation HCERES et prochain contrat »		X
Joris BENELLE ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Marjorie FRAISSE ou son représentant	Directrice générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie ou son représentant		X
Claire OGIER-BUNEL ou son représentant	Directrice générale déléguée aux relations territoriales et internationales ou son représentant		X
Jean-François REDON	Directeur Général Délégué à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Anne BROUZET	Directrice Générale Déléguée adjointe à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Océane LIMARE	Assistante à la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Maud VALLENARI ou son adjointe	Directrice de la DEVE ou son adjointe	X	
Arnaud COEFFIER ou son adjointe	Directeur de la DMAP ou son adjointe	X	
Lydie MUZART	Directrice de la DOIP		X
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA	X	
Caroline WEST	Directrice du Service des Langues		X
Nathalie CHALON	Responsable administrative du service des langues		X
Agnès HAMON	Directrice de la DAPI ou directeur adjoint technique		X
Frédéric SABY	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		
Comlan FANTOGNON	Directeur du CUEF ou son représentant	X	
Thierry PLACETTE	Directeur du SUAPS ou son représentant	X	
Invités ponctuels			
		Présent	Excusé
Jean-Pierre HENRY	Présentation évolution du cadrage des ETC	X	
Anne-Laure BOREL	Présentation DIU Médecine de l'obésité	X	
Corinne MERCIER	Présentation DU Méthode d'étude des milieux naturels – Botanique appliquée	X	
Susanne BERTHIER-FOGLAR	Présentation CU Projet tutoré en anglais	X	
Jean-Didier BARDET	Présentation DU Orthopédie	X	
Jean BRETON	Présentation M2 CHIP	X	
David FERRAND	Présentation 3 parcours M2 Mention Nanosciences et nanotechnologies	X	
Jean-Marc VINCENT	Présentation DIU EIL		X

SEANCE PLENIERE

Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à l'aide de boîtiers de vote électronique – excepté pour les votes concernant les créations du DIU EIL et du DE IPA.

1. Informations du Vice-Président

- **Composition de la CFVU**

Nicolas LESCA informe les membres de la CFVU des changements concernant la composition de la commission :

Démission de Jonathan MIAL, remplacé par Emmy MARC

Démission de Manon MOUTENET
(plus de candidat sur la liste INTERASSO secteur LSHS)

Démission de Christian DEPRET, remplacé par Xavier LONG

Démission de Clément TICHON (10/04/19)

- **Modalités d'exonération des étudiants extra-communautaires**

Jean-François REDON présente les modalités d'exonération des étudiants extra-communautaires.

Périmètre et public concerné

Les droits d'inscription différenciés **sont applicables dès la rentrée universitaire 2019 :**

Un décret et un arrêté sont en cours de signature.

seront concernés :

- les étudiants internationaux qui s'inscrivent pour la première fois dans un cycle d'enseignement supérieur.

ne seront pas concernés :

- les étudiants déjà présents dans l'enseignement supérieur français lors de l'année 2018/2019
- les ressortissants de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, d'Andorre, de la Suisse ou d'un Etat ayant conclu un accord international avec la France prévoyant le paiement de droits d'inscription dans les mêmes conditions que les étudiants français
- Les étudiants internationaux accueillis dans le cadre d'Erasmus +
- Les étudiants CPGE inscrits parallèlement en licence
- les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un cycle de doctorat.
- Les étudiants qui ont le statut de résidents en France ou dans un Etat de l'Union européenne
- Les étudiants étrangers qui résident en France et qui bénéficient d'un titre séjour portant la mention « vie privée et familiale ».
- les boursiers du Gouvernement français
- Les boursiers des Gouvernements étrangers (BGE) **uniquement quand il y a cofinancement.**

Contexte politique

Le Président de l'UGA poursuivra comme il s'y est engagé à poursuivre l'accueil de tous les étudiants internationaux dans l'ensemble des cycles de formation sans surcoût par rapport à la situation des étudiants communautaires. Il fera bénéficier de l'exonération de la hausse des frais d'inscription tous ceux qui en exprimeront le besoin.

Aussi c'est pour prendre en compte ce nouveau contexte qu'il est nécessaire de faire évoluer les modalités d'exonération telles que définies jusqu'à présent (délibération du conseil d'administration du 30 septembre 2016 concernant la création de la commission d'exonération consultative des droits d'inscription).

Les règles prévoient jusqu'à présent une possibilité d'exonération totale des droits d'inscription qui intervenait a posteriori.

Position UGA

La proposition d'évolution soumise au conseil d'administration du 30 avril prévoit de compléter cette possibilité d'exonération totale **par la possibilité d'une exonération partielle (du surcoût par rapport aux droits d'inscription des étudiants communautaires) qui interviendrait avant l'inscription administrative** et concernerait les étudiants extra-communautaires soumis au paiement des droits différenciés.

Conformément au code de l'éducation qui prévoit dans son article R719-50 que les décisions d'exonération des droits sont prises en application de critères généraux fixés par le CA, il est proposé :

d'intégrer le critère suivant :

« Les étudiants extra-communautaires qui sont soumis au paiement des droits différenciés, peuvent bénéficier sur demande formulée auprès du Président de l'UGA de l'exonération du surcoût des droits d'inscription. »

Nicolas LESCA indique que l'automatisation de l'exonération n'est pas possible dans le cadre réglementaire. En revanche, la démarche d'exonération sera simplifiée et la décision prise sans l'intervention d'une commission.

Question de Viviane CLAVIER : Où le critère sera-t-il affiché ?

Réponse de Jean-François REDON : Ce critère ne sera pas affiché mais nous communiquerons sur le site internet. Nous avons d'ores et déjà diffusé une information disponible sur les différents outils de candidature, expliquant qu'il y aurait une exonération accordée sur la base d'une demande formulée. Suite au vote du CA, nous compléterons l'information. Néanmoins, nous souhaitons privilégier la communication auprès des étudiants admis car le nombre de candidatures est bien supérieur au nombre d'admissions. En complément de la notification d'admission, les étudiants recevront le document à renseigner pour bénéficier d'une exonération.

- **Effectifs étudiants – Portrait de l'année universitaire 2017-2018**

Nicolas LESCA informe les membres de la CFVU de la diffusion de la plaquette concernant les effectifs étudiants.

Disponible sur



2. Point d'étape sur l'autoévaluation des mentions

Arnaud COEFFIER présente l'avancée du travail concernant l'autoévaluation des mentions.

1 - Complément d'information sur l'évaluation des formations par le HCERES

- Remontée de la liste des mentions au HCERES classées par champs de formation

- Chaque mention a été affecté à un champ unique
- Liste disponible sur le site Alfresco (répertoire Méthodologie)
- Les comités d'experts HCERES sont constitués par champ

6 Champs UGA :

- Architecture, Sciences de l'homme et sociétés, Territoires, Urbanisme (champ partagé avec l'ENSAG)
- Arts, Communication, Création, Cultures, Langage, Langues, Lettres, Sciences humaines (champ partagé avec l'USMB)
- Biologie, Chimie, Santé, STAPS
- Droit, Economie, Etudes politiques, Gestion, Management (champ partagé avec G-INP)
- Environnement, Matériaux, Physique, Terre (champ partagé avec G-INP et USMB)
- Informatique, Mathématiques, Sciences et technologies de l'information et de la communication (champ partagé avec G-INP)

- Évaluation de chaque dossier mention par un expert disciplinaire (désigné par les conseillers scientifiques du HCERES).
- Le rapport d'évaluation de l'expert est mis à disposition du comité de champ.
- Le Président du comité de champ valide le dossier d'évaluation.

- Réunion du 25/03/19 des correspondants AE

Points abordés :

- Les annexes (zoom sur les tableaux de l'équipe pédagogique)
- Fiche RNCP
- Supplément au diplôme
- Précisions sur le domaine 4 (Pilotage)
- Précisions sur les conclusions du RAE
- Précisions techniques sur l'utilisation de la GED



- ⇒ Republication de nouvelles listes d'équipes pédagogiques
- ⇒ Mise à disposition d'une annexe sur la méthode pour aborder le domaine 4
- ⇒ Ajustement du document modèle des RAE
- ⇒ Mise à disposition d'une méthodologie détaillée pour la remontée des dossiers

Relecture des dossiers du 13 au 17 mai 2019

Les binômes sont constitués d'enseignants et de membres de la CFVU.

Chaque binôme aura à relire entre 3 et 4 dossiers d'autoévaluation.

Appel à participation lancé le 12 mars auprès des directeurs de composantes et membres de la CFVU

**A ce jour : environ 30 binômes. Il en faut 50 pour relire 150 dossiers.
8 membres de la CFVU participent à ces relectures.**

Journée type :

8h30 : accueil café

9h-10h30 : formation relecture/grille/dossier/
fiche de restitution

10h30-12h30 : relecture en binôme

12h30-13h30 : déjeuner buffet (offert)

13h30-17h30 : relecture en binôme

STS : 3 champs ; 58 mentions
DEG : 1 champ ; 47 mentions
ALL : 1 champ ; 26 mentions
SHS : 1 champ ; 15 mentions

Cas particulier : MEEF ; Santé
; co-accréditation G-INP

Commissions de validation : du 23 au 28 mai 2019

15 commissions d'une demi-journée.

Chaque commission se compose de 5 membres :

- 1 représentant de l'équipe politique Formation vie universitaire,
- 2 représentants de la CFVU,
- 1 personnel administratif de la DGD FVU,
- 1 personnel issu de l'administration mais extérieur à la DGD FVU (COMUE, DGS, DGD AIS, composante)

8 membres de la CFVU participent à ces commissions.

Déroulement de la commission :

Les fiches de relecture des dossiers d'autoévaluation renseignées par les binômes seront présentées par le binôme ou la DMAP (direction administrative en charge de la campagne) et feront l'objet d'une discussion au sein de la commission avant la validation ou la décision de retourner le dossier au responsable de mention.

La fiche de validation de la commission sera mise à disposition des responsables de mention dans le dossier « mention » du site Alfresco.

Arnaud COEFFIER explique que malgré les trois messages qui ont été adressés aux membres de la CFVU, seules 8 personnes se sont portées volontaires pour participer à ces commissions de validation.

Nicolas LESCA indique qu'un nouveau message sera adressé à la CFVU.

Question Jean-Gabriel VALAY : De quel délai disposent les équipes pour améliorer leur dossier après la relecture ?

Réponse d'Arnaud COEFFIER : Un mois. La validation définitive est le 30 juin 2019, puis la CFVU le 4 juillet 2019.

Question de Martin OUDART : Les élus étudiants peuvent-ils participer à la relecture ?

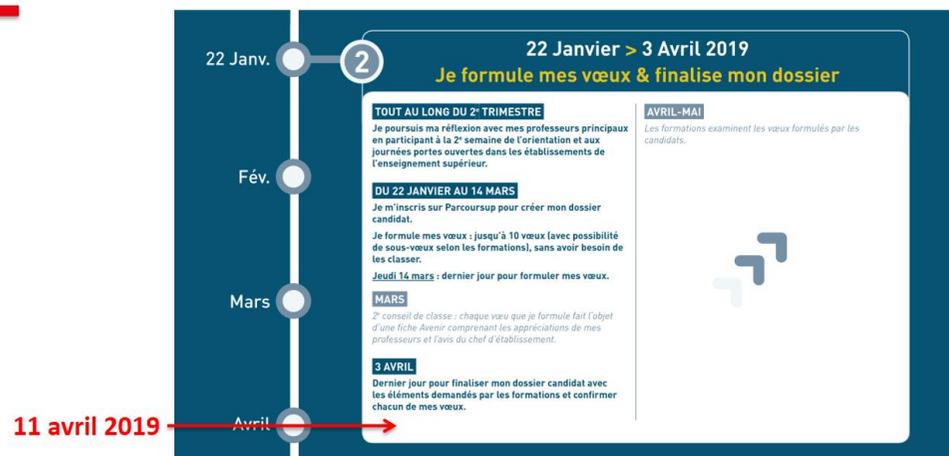
Réponse d'Arnaud COEFFIER : Non, car un des principes qui avait été voté en CFVU consiste à ce que la relecture soit faite par des paires.

3. Admissions en licences

3.1. Point Parcoursup

Nicolas LESCA présente l'avancée des admissions en première année de Licence par le biais de Parcoursup.

Admissions en L1 : Parcoursup calendrier 2019



Nicolas LESCA indique qu'un certain nombre de lycéens ont contacté l'UGA après le 3 avril 2019 car ils n'avaient pas pu finaliser leurs vœux.

La plateforme restera finalement ouverte jusqu'au 12 avril 12h, afin de permettre aux retardataires de confirmer leurs vœux.

Les fluctuations ne devraient pas être importantes d'ici la fermeture de la plateforme.

Admissions en L1 : Parcoursup

vœux EXPRIMÉS au 14/03/2019 : augmentation de +20,2%

Parcoursup - Bilan admissions L1 MAJ : 26/09/2018 déc-18			Etape 1a Vœux EXPRIMÉS PP - Historique Parcoursup 2018 du 22/01/19 au 14/03/19								
Domaines	Composantes	Parcours L1 (sélectifs + non sélectifs)	vœux exprimés	surbooking	Tx de surbooking constaté	vœux exprimés	dont secteur	dont hors secteur	variation N/N-1	surbooking	Tx de surbooking constaté
UGA	Totaux	73 parcours dont 17 sélectifs - Grenoble : 59 parcours dont 14 sélectifs - Valence : 14 parcours dont 3 sélectifs	51 698	43 360	520%	62 166			20,2%	53 745	638%
			44 311	37 106	515%	53 723			21,2%	46 435	637%
			7 387	6 254	552%	8 443			14,3%	7 310	645%
UGA	Totaux	56 parcours non sélectifs - Grenoble : 45 parcours - Valence : 11 parcours	45 989	38 033	478%	54 389	42 209	12 185	18,3%	46 386	580%
			39 365	32 447	469%	47 182	36 711	10 475	19,9%	40 217	577%
			6 624	5 586	538%	7 207	5 498	1 710	8,8%	6 169	594%
UGA	Nbre candidat avec 1 vœu au moins à l'UGA - dont terminales de notre académie		32 346			37 038			14,5%		
			16 444			17 653			7,4%		

Nicolas LESCA indique que par rapport à l'année précédente, on constate une augmentation de 20,2 % de vœux exprimés pour les 73 parcours de L1. Le nombre de candidats a quant à lui augmenté de 14,5 %.

Il existe une importante différence de variation concernant les parcours non sélectifs entre les sites de Grenoble et de Valence.

vœux CONFIRMÉS au 08/04/2019 : augmentation de +19,3%

Parcoursup - Bilan admissions L1 MAJ : 26/09/2018 déc-18			Etape 1b Vœux CONFIRMÉS du 01/04/18 au 21/05/18 du 15/03/19 au 03/04/19										
Domaines	Composantes	Parcours L1 (sélectifs + non sélectifs)	vœux confirmés	Tx de confirmation des vœux exprimés	surbooking	Tx de surbooking constaté	vœux confirmés	Tx de confirmation des vœux exprimés	dont secteur	dont hors secteur	variation N/N-1	surbooking	Tx de surbooking constaté
UGA	Totaux	73 parcours dont 17 sélectifs - Grenoble : 59 parcours dont 14 sélectifs - Valence : 14 parcours dont 3 sélectifs	46 152	89,3%	37 814	454%	55 068	88,6%			19,3%	46 631	553%
			39 517	89,2%	32 312	448%	47 559	88,5%			20,4%	40 255	551%
			6 635	89,8%	5 502	486%	7 509	88,9%			13,2%	6 376	563%
UGA	Totaux	56 parcours non sélectifs - Grenoble : 45 parcours - Valence : 11 parcours	41 858	91,0%	33 902	426%	49 117	90,3%	38 012	11 105	17,3%	41 114	514%
			35 864	91,1%	28 946	418%	42 614	90,3%	33 081	9 533	18,8%	35 649	512%
			5 994	90,2%	4 956	477%	6 503	90,2%	4 931	1 572	8,5%	5 465	526%
UGA	Nbre candidat avec 1 vœu au moins à l'UGA - dont élèves en terminale de l'académie de Grenoble		29 812				34 119	92,1%			14,4%		
			15 711				16 905	95,7%			7,6%		

Nicolas LESCA indique que par rapport à l'année précédente, on constate une augmentation de 19,3 % de vœux confirmés pour les 73 parcours de L1 et de 17,3 % pour les parcours non sélectifs. Le nombre de candidats a quant à lui augmenté de 14,4 %.

Environ 90 % des vœux exprimés ont été confirmés.

Nicolas LESCA rappelle les capacités d'accueil :

Parcoursup - Bilan admissions L1 MAJ : 26/09/2018 déc-18			Etape 0 Capacité d'accueil déc-17 déc-18	
Domaines	Composantes	Parcours L1 (sélectifs + non sélectifs)	capacité d'accueil	capacités d'accueil
UGA	Totaux	73 parcours dont 17 sélectifs - Grenoble : 59 parcours dont 14 sélectifs - Valence : 14 parcours dont 3 sélectifs	8 338	8 437
			7 205	7 304
			1 133	1 133
UGA	Totaux	56 parcours non sélectifs - Grenoble : 45 parcours - Valence : 11 parcours	7 956	8 003
			6 918	6 965
			1 038	1 038

Admissions en L1 : Parcoursup

vœux CONFIRMES au 08/04/2019

Capacités accueil UGA :

- en 2019 : 8 437 pour les parcours non sélectifs,
- en 2018 (rappel) : 8 338 pour les parcours non sélectifs

Soit une augmentation de 99 places, principalement en Economie et Gestion, et SHA, pour mieux répondre à la demande

Nb vœux confirmés UGA en 2019 :

- Parcours sélectifs ET non sélectifs : 55 068 (contre 46 152 en 2018), soit une augmentation de 19,1 % par rapport à 2018, plus forte à Grenoble (+20,4%) qu'à Valence (+13,2%)
- Parcours non sélectifs uniquement : 49 117 (contre 41 858 en 2018), soit une augmentation de +17,3% par rapport à 2018, plus forte à Grenoble (+18,8%) qu'à Valence (+8,5%)

La démographie est relativement stable. Elle n'explique donc pas cette augmentation :

- +0,1% d'élèves scolarisés en terminale dans l'académie de Grenoble (37 777 en 2018, 37 806 en 2019, soit +29),
- +1,3% d'élèves scolarisés en terminale dans l'académie de Grenoble ayant fait au moins un vœu confirmé (31 622 en 2018, 32 168 en 2019, soit +546).

On peut noter que :

- sur 31 137 candidats qui ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup dans l'académie de Grenoble, 51,7 % demandent au moins une formation en licence ou PACES à l'UGA. (augmentation de +7,6% du nombre de candidats ayant formulé au moins un vœu sur Parcours sup à l'UGA par rapport à 2018)
- Le nombre de vœux confirmés par candidat de l'Académie de Grenoble ayant fait au moins un vœu confirmé a augmenté de +1,4 en 2019 :
 - 9,5 vœux en 2019 (296 040/ 31 137)
 - 8,1 vœux en 2018 (243 885 / 30 178)

Nous pouvons attribuer cette augmentation à deux facteurs :

- les candidats ont fait plus de vœux dans les parcours non sélectifs (consigne donnée sur le fait de ne pas faire uniquement des vœux sélectifs : nouvelles règles de participation à la période complémentaire et à la CAAES) :
 - +35,6% de vœux confirmés dans les parcours sélectifs de l'UGA (4294 en 2018, 5821 en 2019, soit +1 527.
- l'académie de Lyon "aurait" modifié sa sectorisation en excluant le Nord Isère :
 - Nous pourrions vérifier si les candidats du Nord Isère scolarisés en terminale dans l'académie de Grenoble ont fait plus de vœux sur Académie de Grenoble.

Jean-François REDON indique qu'habituellement, 23% des bacheliers de l'académie de Grenoble poursuivent leurs études dans le Rhône.

Nicolas LESCA présente une projection du taux d'acceptation des vœux confirmés de la phase principale 2018 sur les vœux confirmés de la phase principale 2019, puis le calendrier des prochaines étapes pour les candidats.

calendrier : prochaines étapes pour les candidats

- **Phase principale : du 15/05 au 19/07**
 - du 17/06 au 24/06 : interruption (période du bac – résultats le 05/07)
 - du 25/06 au 19/07 : « deuxième période »
 - 19/07 : date limite de réponse aux propositions pour la période en continu
- **Phase complémentaire : du 25/06 au 14/09**
- **CAAES : tous les vendredi depuis le 25/06** (la CAAES débute avec la phase complémentaire)
- **Inscriptions administratives :**
 - du 8/07 au 19/07
 - du 26/08 au 27/09 (pour permettre les IA de la période complémentaire)

Intervention de Virginie ZAMPA : J'ai été alertée par les collègues du DLST qui ont rencontré des difficultés l'année dernière. A la fin de la première étape, après avoir sélectionné, une des filières se trouvait 30 % au-dessous de la capacité d'accueil et a été complétée avec de nouveaux étudiants en septembre. Ce que les collègues du DLST déplorent, c'est que les 30 % acceptés en septembre n'étaient pas forcément les meilleurs candidats car parmi les candidats placés en attente, certains sont finalement partis faire leurs études ailleurs. Ils souhaiteraient éviter que cette situation se reproduise, et que la CFVU donne des indications au responsable du DLST, en conseillant le surbooking.

Réponse de Nicolas LESCA : J'en ai déjà discuté avec Yves MARKOWICZ, qui, au regard de ce qui a eu lieu l'année dernière, a bien conscience de pouvoir appeler beaucoup plus de candidats dès le début et s'apprête normalement à le faire.

Intervention de Virginie ZAMPA : Ces collègues m'ont également alertée sur le fait que le DLST octroie des points bonus aux candidats issus de la filière S pour le paramétrage de la sélection des dossiers sur Parcoursup, alors que la lettre de recommandation du Défenseur des droits, publiée en janvier, indique qu'il faut favoriser l'accès pour les bacheliers issus des filières technologiques et professionnelles.

Réponse de Nicolas LESCA : En Sciences et Technologies, l'expérience et les statistiques démontrent depuis longtemps que les chances de réussite sont étroitement liées à la filière d'origine. Tous les candidats ayant les meilleures chances de réussite ont été appelés par l'UFR à la fin de la première étape, comme évoqué précédemment. Nous aurons néanmoins un échange avec le DLST à ce sujet.

3.2. Déploiement du dispositif « oui si » pour 2019/2020

Nicolas LESCA présente le déploiement du dispositif « oui si ».

Dispositifs OUI SI déploiement 2019-2020

Parcours	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020
1. Parcours non sélectifs avec OUI SI	33	44	62,3%	84,6%
2. Parcours non sélectifs sans OUI SI mais avec Tutorat aux IP	0	3	0,0%	5,8%
3. Parcours non sélectifs sans OUI SI	20	5	37,7%	9,6%
Total Parcours non sélectifs éligibles aux OUI SI	53	52	100%	100%
4. Parcours double licence non sélectifs sans OUI SI	6	3		
5. Parcours sélectifs sans OUI SI	12	17		
6. Parcours non sélectif non autorisé pour OUI SI	1	1		
Total parcours non éligibles au OUI SI	19	21		
Total parcours	72	73		

Capacités d'accueil	2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020
1. Parcours non sélectifs avec OUI SI	3 943	5 392	57,8%	79,0%
2. Parcours non sélectifs sans OUI SI mais avec Tutorat aux IP	-	349	0,0%	5,1%
3. Parcours non sélectifs sans OUI SI	2 878	1 085	42,2%	15,9%
Total Parcours non sélectifs éligibles aux OUI SI	6 821	6 826	100%	100%
4. Parcours double licence non sélectifs sans OUI SI	87	77		
5. Parcours sélectifs sans OUI SI	330	434		
6. Parcours non sélectif non autorisé pour OUI SI	1 100	1 100		
Total parcours non éligibles au OUI SI	1 517	1 611		
Total parcours	8 338	8 437		

Jean-François REDON indique que l'évaluation des dispositifs « oui si » sera présentée en septembre 2019.

[Annexe 1 : Dispositifs « Oui si »](#)

4. Sujet à débattre : Evolution du cadrage des ETC

Valérie CHANAL et Jean-Pierre HENRY présentent l'évolution du cadrage des ETC du Service des enseignements transversaux (SET).

Historique des ETC à l'UGA

Offre UJF jusqu'en 2015 + offre UPMF / Stendhal
2016 : fusion sur le modèle ETC

2016-2018 : ouverture et équilibrage de l'offre STS – SHS

2019 => inscrire les ETC dans de grands défis sociétaux en vue si possible de construire des labels et possibilité d'appel à propositions ciblées sur des thématiques (ex IA)

Bilan de l'offre actuelle ETC

=> 2572 étudiant.e.s au S1, 2338 étudiant.e.s au S2

=> 60 enseignements (ETC)

=> 32 mentions de licence

=> 4900 étudiants concernés

=> Budget équivalent HETD : 90 Keuros

Propositions

Améliorer la lisibilité de l'offre en organisant les ETC par grandes thématiques

=> Conduite de projets d'innovation

=> Culture sciences

=> Culture sciences humaines et sociales

=> Education et culture

=> Engagement et citoyenneté

=> Enjeux du développement durable

=> Institutions et enjeux démocratiques dans le monde

=> Regard critique sur la science, la technologie et le numérique

=> Santé, bien-être

Propositions des thématiques

ETC	Nouvelle thématique
CPE: Conduite de projet entrepreneurial	Conduite de projets d'innovation
Créativité et innovation	Conduite de projets d'innovation
Fablab	Conduite de projets d'innovation
Hack ton campus (hakkathon d'innovation)	Conduite de projets d'innovation
Formation des étoiles et planètes	Culture sciences
Histoire de l'optique	Culture sciences
Histoire des sciences depuis le début du 20ème siècle	Culture sciences
L'univers	Culture sciences
Archéométrie	Culture sciences humaines et sociales
Criminologie - Licence	Culture sciences humaines et sociales
Criminologie - Master	Culture sciences humaines et sociales
Histoire des sciences des Grecs à la fin du 19ème siècle	Culture sciences humaines et sociales
Homme préhistorique	Culture sciences humaines et sociales
Initiation à la linguistique - Les familles de langues	Culture sciences humaines et sociales
Les conduites agressives	Culture sciences humaines et sociales
Linguistique Française 1 - des mots au sens	Culture sciences humaines et sociales
Linguistique Française 2 - syntaxe et discours	Culture sciences humaines et sociales

ETC	Nouvelle thématique
Affûter ses neurones	Education et culture
Atelier du spectateur	Education et culture
Communication et animation scientifique	Education et culture
Expérimenter les sciences à l'école	Education et culture
Formation musicale et artistique	Education et culture
Jeux combinatoires et raisonnements mathématiques	Education et culture
Métiers de l'enseignement	Education et culture
Panorama de la littérature de jeunesse	Education et culture
Phonétique & Phonologie : Les premiers pas de la parole	Education et culture
Accompagnement des étudiants en situation de handicap	Engagement et citoyenneté
Engagement associatif et syndical	Engagement et citoyenneté
Engagement citoyen - Sapeurs pompiers de l'Isère	Engagement et citoyenneté
Développement et durabilité SPOC	Enjeux du développement durable
Formation des Alpes: de l'océan à la chaîne de montagne	Enjeux du développement durable
Hydrométéorologie, climat et interactions avec la société	Enjeux du développement durable
Les risques naturels en montagne	Enjeux du développement durable
Projets de développement durable	Enjeux du développement durable
Tourisme et transition en montagne	Enjeux du développement durable
Aspects juridiques des élections politiques	Institutions et enjeux démocratiques dans le monde
Egalités Femmes - Hommes, les enjeux et défis, aujourd'hui	Institutions et enjeux démocratiques dans le monde
Histoire des droits de l'homme	Institutions et enjeux démocratiques dans le monde
Histoire des mouvements écologistes américains (19e-21e)	Institutions et enjeux démocratiques dans le monde
Le budget de l'Etat	Institutions et enjeux démocratiques dans le monde
Les métamorphoses de la Russie: état, société, culture	Institutions et enjeux démocratiques dans le monde
L'Union Européenne - aspects juridiques	Institutions et enjeux démocratiques dans le monde
Médias et questions internationales	Institutions et enjeux démocratiques dans le monde
Révolutions dans les Amériques Latines contemporaines. Politique, culture et société.	Institutions et enjeux démocratiques dans le monde
Atelier "responsabilité citoyenne, environnement et numérique "	Regard critique sur la science, la technologie et le numérique
Autodéfense numérique: logiciels libres et libertés individuelles	Regard critique sur la science, la technologie et le numérique
Bioéthique	Regard critique sur la science, la technologie et le numérique
Controverses scientifiques	Regard critique sur la science, la technologie et le numérique
Des médias à l'internet, socio-histoire de la communication	Regard critique sur la science, la technologie et le numérique
Humanités, Arts, Sciences	Regard critique sur la science, la technologie et le numérique

Images et films vidéos, comprendre et analyser	Regard critique sur la science, la technologie et le numérique
Information et communication dans les sociétés contemporaines	Regard critique sur la science, la technologie et le numérique
Internet : cultures et communication	Regard critique sur la science, la technologie et le numérique
Zététique et auto-défense intellectuelle	Regard critique sur la science, la technologie et le numérique
Connaissances scientifiques nécessaires aux formations santé	Santé, bien-être
Environnement et santé	Santé, bien-être
Naissance du médicament	Santé, bien-être

Jean-Pierre HENRY indique que le travail thématique pourrait également permettre, à terme, de valoriser les ETC dans la réussite de la Licence, avec une spécificité du diplôme selon la thématique choisie.

Valérie CHANAL précise que les cours seraient affectés à une thématique après avis des porteurs. Par ailleurs, il est envisagé de permettre l'inscription de certains ETC dans une thématique secondaire.

Parallèlement aux ETC, des dispositifs interdisciplinaires ont été créés, avec une mise en œuvre durant les semaines projets (Hack ton campus, Citizen campus, Green university). Il est proposé que les étudiants qui s'inscrivent dans ces dispositifs pour l'année 2019-2020 puissent bénéficier d'un équivalent ETC, c'est-à-dire être dispensés d'ETC.

Propositions pour 2019/2020

Intégrer les écoles thématiques interdisciplinaires (ex Green University, Citizen Campus) dans la présentation de l'offre ETC aux étudiants et permettre de les créditer de l'équivalent d'un ETC (nombre d'ECTS en fonction de la maquette d'origine de l'étudiant)

Intégrer les initiatives projets des semaines projets UGA dans l'offre des ETC (ex Hack ton Campus)

Jean-Pierre HENRY explique que les semaines projets constituent des opportunités intéressantes pour la mise en œuvre des ETC. En effet, cela permet de palier certaines difficultés dues à l'arrivée tardive de nombreux étudiants lors du premier semestre.

Valérie CHANAL précise que les ETC fixés pendant les semaines projets se déroulent sur 3 jours seulement (un ETC comptant 24h). Deux possibilités vont donc être proposées pour le déroulement des ETC : cours hebdomadaires ou concentrés pendant les semaines projets.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Dans le cadre d'une université ancrée dans son territoire, ces ETC sont très attractifs pour des adultes en reprise d'études et l'ensemble des publics non étudiants. Il y a une opportunité à saisir en proposant ces cours classés en défis sociétaux, sur des créneaux pertinents (par exemple 17h). La proposition qui est faite est-elle intermédiaire ? « Culture sciences » n'est pas un véritable défi sociétal.

Réponse de Jean-Pierre HENRY : Les cours se déroulent globalement les lundis, mardis et mercredis à partir 17h.

Réponse de Valérie CHANAL : En effet, nous avons regroupé les ETC existants de manière à ne pas en supprimer. L'ouverture des ETC à d'autres publics est à double tranchant car nous voudrions également inciter les enseignants à utiliser des pédagogies actives, à faire travailler les étudiants en groupes, etc. Demander à un enseignant qui a déjà 35 à 40 étudiants d'accueillir 10 ou 20 personnes extérieures et d'organiser son travail pédagogique dans ce contexte me paraît compliqué.

Intervention de Romain TINIERE : Rendre les étudiants véritablement actifs de 17h à 19h, c'est compliqué car ils sont fatigués.

Réponse de Jean-Pierre HENRY : La place des ETC pourrait être repensée dans le cadre de l'organisation des futures licences.

Intervention de José LABARERE : Il me semblait que l'année dernière, certains ETC se déroulaient de 15h30 à 17h30.

Réponse de Jean-Pierre HENRY : Ces ETC se déroulent le jeudi après-midi, mais cet horaire est très problématique.

Question de Viviane CLAVIER : Si les hackathons sont intégrés dans la liste des ETC, est-ce que cela signifie qu'ils seront ouverts à tous ?

Réponse de Valérie CHANAL : Oui.

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Les capacités d'accueil permettent-elles d'accueillir sereinement les étudiants ?

Réponse de Jean-Pierre HENRY : Les ETC sont ouverts à 40 étudiants lorsqu'ils ne se déroulent pas en amphithéâtre. Par ailleurs, les enseignants émettent un vœu de capacité d'accueil pour leur cours. La condition d'ouverture a été fixée à 20 ou 24 étudiants. Dans l'ensemble, 90 % des étudiants obtiennent leur premier choix. Actuellement, les difficultés se situent au niveau de la gestion des retardataires.

Question de Romain TINIERE : Est-ce que le SET procède systématiquement à une évaluation de l'enseignement et est-ce qu'un retour est fait à l'enseignant ?

Réponse de Jean-Pierre HENRY : L'année dernière, nous avons testé une plateforme d'évaluation que nous allons mettre en œuvre cette année. Les enseignants seront informés.

Intervention de Thierry PLACETTE : Les nouvelles thématiques coïncident plus ou moins aux compétences transversales développées au niveau du sport. Je propose que le SET et le SUAPS, voire le SDL, s'associent pour la suite des réflexions.

Réponse de Valérie CHANAL : Il s'agit effectivement d'une réflexion à mener pour définir un cadrage : doit-on avoir des propositions avec des contenus thématiques ou plutôt cibler ces propositions en fonction des compétences transversales ? ou encore combiner les deux ?

Intervention de Nicolas LESCA : Effectivement, et j'ajouterais que la véritable question de transformation est la suivante : agrège-t-on des sommes de bonnes volontés pour les catégoriser *a posteriori* ? ou choisit-on d'éclairer les questions de société en s'appuyant sur les domaines d'excellence de notre site ?

5. Approbation du relevé de conclusions de la séance de la CFVU du 21 février 2019

Nicolas LESCA invite les membres de la CFVU à formuler d'éventuelles remarques suite à la lecture du relevé de conclusions.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider le relevé de conclusions de la séance du 21 février 2019.

Avec 24 voix favorables et 2 abstentions, la CFVU approuve à la majorité le relevé de conclusions de la séance du 21 février 2019.

[Annexe 2 : Relevé de conclusions du 21 février 2019](#)

6. Désignations

6.1. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique

Nicolas LESCA indique qu'un siège de titulaire est à pourvoir par un élu étudiant.

Désignation commission pédagogique

Séance du 24/01/2019 : report de la désignation afin de permettre aux élus LICORNE de se manifester.

Sièges à pourvoir

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Claire HAUET (UNEF)	Tuan-Anh DINH (UNEF)
Lucie FAYOLLE (INTERASSO)	Gregor DAVID (INTERASSO)
Emilie LEROUX (INTERASSO)	Martin OUDART (INTERASSO)
Pablo RICHIERO (LICORNE)	Marie MAZENOT (LICORNE)

Candidate : Emmy MARC (LICORNE)

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de se prononcer sur la candidature d'Emmy MARC pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire.

Avec 24 voix favorables et 2 abstentions, la CFVU désigne à la majorité Emmy MARC pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire.

6.2. Désignation d'un élu pour siéger à la Commission des finances

Nicolas LESCA indique qu'un siège est à pourvoir sans distinction de collègue.

Désignation commission des finances

Siège jusqu'à présent occupé par Christian DEPRET

3 sièges pour les membres de la CFVU

→ actuellement, une enseignante et un étudiant

Candidats : Emmy MARC

Question de Jean-Gabriel VALAY : Qui siège actuellement à la Commission des finances ?

Réponse de Nicolas LESCA : Virginie ZAMPA et Martin OUDART.

Question de Jean-Gabriel VALAY : Est-ce qu'Emmy MARC pourrait nous expliquer pourquoi elle se porte candidate ?

Réponse d'Emmy MARC : Je suis étudiante en LLCER anglais et je trouve intéressant de participer à cette commission concernant les finances de l'université.

Question de Jean-Gabriel VALAY : Il s'agit donc pour vous de découvrir le fonctionnement de l'université. Cette commission peut être stratégique. Comment fonctionne celle de l'UGA ?

Réponse de Virginie ZAMPA : Il y a beaucoup plus de présentations que de réels votes. Pendant une période, les dates de cette commission étaient

identiques à celles du CAC ou de la CFVU, bien que nous l'ayons signalé à plusieurs reprises.

Intervention de Nicolas LESCA : Je suppose que cette commission a dû avoir un rôle bien plus stratégique lors des deux années qui ont suivi la fusion, avec le plan de retour à l'équilibre, la construction du budget consolidé, les modèles d'allocations, etc.

Intervention de José LABERERE : Il me semblait qu'elle instruisait tous les dossiers soumis ensuite au vote du CA. En plus des trois élus de la CFVU, qui siège à cette commission ?

Réponse de Jean-François REDON : 6 membres du Conseil d'administration et 3 membres de la Commission recherche.

Intervention de Nicolas LESCA : Je suis d'accord qu'en théorie, il s'agit d'une commission très stratégique qui étudie des dossiers politiques et techniques.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Je pense qu'il faut des contre-pouvoirs très puissants dans une université, et la Commission des finances devrait en être.

Intervention de Virginie ZAMPA : Il n'est pas normal qu'il n'y ait pas de contrainte de quorum et qu'il y ait souvent davantage de membres invités que de membres élus présents à cette commission.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de se prononcer sur la candidature d'Emmy MARC pour siéger à la Commission des finances.

Avec 19 voix favorables, 3 voix défavorables et 4 abstentions, la CFVU désigne à la majorité Emmy MARC pour siéger à la Commission des finances.

7. Etudes

7.1. Approbation des demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés

- **Création du DIU EIL « Enseigner l'Informatique au Lycée » (2018/2019 - 2019/2020)**

Marc ODDON présente la demande de création du DIU EIL « Enseigner l'Informatique au Lycée ».

Contexte

- La réforme du baccalauréat
- Un nouvel enseignement de spécialité "Numérique et sciences informatiques" (NSI)
 - Classe de 1ere : (4h) rentrée 2019
 - Classe de terminale : (6h) rentrée 2020
- Demande nationale du ministère et lettre de cadrage
- Savoir faire, expérience, compétences à l'IM2AG
 - DU ISN, référence nationale, conception des programmes ...

Objectifs du diplôme inter universitaire EIL

- Former et accompagner les professeurs qui auront en charge cet enseignement dès la rentrée 2019...
- Garantir leur montée en compétences :
 - Formation spécifique à haut niveau
 - Adaptée aux professeurs des lycées de l'académie
 - Valorisée et certifiée par l'obtention d'un DIU
- Attester du niveau de compétences quelle que soit l'université où cette formation aura été validée.

Contenu pédagogique du DIU

- Bloc 1 : Représentation des données et programmation
- Bloc 2 : Algorithmique
- Bloc 3 : Architectures matérielles et robotique, systèmes et réseaux :
- Bloc 4 : Programmation avancée et bases de Données
- Bloc 5 : Algorithmique avancée

Organisation 2019-2020

Période de formation :

- 3 semaines entre avril et juillet 2019
- 2 semaines entre septembre et juin 2020

Durée de la formation :

- 5 semaines de formation soit :
 - 125 h de présentiel
 - 50 h à distance

Portage

- UFR : IM2AG
- Financement : convention avec le rectorat et accord CPU
- Budget financé : 80k€ pour deux groupes (48 personnes maxi)
- Responsable pédagogique : Jean-Marc VINCENT

Les partenaires universitaires

- Etablissements partenaires : Auvergne-Rhône-Alpes : Universités Clermont-Auvergne, Grenoble-Alpes, Lyon 1| Bourgogne-Franche-Comté : Université F-C Besançon, | Bretagne : Université de Rennes 1| Centre-Val de Loire : Université d'Orléans, | Grand-Est : Université de Lorraine, Université de Strasbourg, Université de Reims, Université de Haute-Alsace | Hauts de France : Université de Lille, | Île de France / Académie de Créteil : Université Paris-Est Marne-la-Vallée ou Paris Est Créteil ou Paris Nord Université | Île de France : Paris-Sud (Paris Saclay), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, | Normandie : Université de Caen (+ Université de Rouen), | Nouvelle Aquitaine : Université de Bordeaux, Université de Poitiers, | Occitanie : Université de Montpellier, Université Toulouse III - Paul Sabatier, | Pays de la Loire : Université de Nantes, | Provence-Alpes-Côte d'Azur : Université Côte d'Azur, Université Aix-Marseille, | Réunion : Université de La Réunion | Académie Antilles Guyane : Université de Martinique, Université de Guyane

Question de Jean-Gabriel VALAY : Le montant négocié est-il national ou académique ?

Réponse de Marc ODDON : Il est national. Chacun des 24 groupes de 24 personnes est crédité de 40 000 € pour la totalité de la formation.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du DIU EIL « Enseigner l'Informatique au Lycée ».

Avec 24 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité la création du DIU EIL « Enseigner l'Informatique au Lycée ».

[Annexe 3a : Réforme du bac général](#)

[Annexe 3b : Création DIU EIL](#)

[Annexe 3c : Description de contenu](#)

[Annexe 3d : Annexe financière](#)

• **Création du DIU Médecine de l'Obésité (2019/2020)**

Anne-Laure BOREL présente la demande de création du DIU Médecine de l'Obésité.

Intégration de l'université Grenoble Alpes dans le DIU : « médecine de l'obésité » coordonné par le Pr Patrick RITZ (CHU Toulouse)

Importance

Le CHUGA fait partie des 37 centres spécialisés de l'obésité depuis 2011

Mission de prise en charge en recours des cas complexes

Mission d'organiser les filières de soins sur le territoire de l'Arc Alpin

Mission de formation continue pour harmoniser les pratiques

Objectif :

Proposer une offre de formation de qualité sur l'obésité, complémentaire de celle offerte actuellement à l'Université Grenoble Alpes

Public ciblé

- Formation continue à l'exclusion de la formation initiale
- Pluridisciplinarité car c'est l'essence des parcours de soin en obésité (y compris patient expert)
- Adéquation aux objectifs de la formation continue en santé :
 - Axe II : Faciliter au quotidien les parcours de santé
 - Orientation n° 10 : Repérage de l'obésité et prise en charge
- Absence de redondance :
 - Avec la formation DES car le DIU exclut la formation initiale
 - Avec le DIU TCA car il est orienté sur l'anorexie mentale principalement
 - Avec le DU de physionutrition en pharmacie car c'est une approche non allopathique de la nutrition, qui ne traite pas spécifiquement de l'obésité

Aspects pratiques

12 participants minimum (pour la faisabilité économique) et maximum (pour permettre l'accueil en stage sur une année) + patient expert

Enseignement en 1 an avec :

- e-learning (35h) avec QCMs de validation + discussions en ligne avec le Pr Ritz, coordonnateur
 - 5 journées présentielles de 7h : ½ journée de cours magistraux en web-conférence + ½ journée d'ateliers (validées par présence obligatoire)
 - 5 journées de stage (validées par présence obligatoire)
- Pas de mémoire ni rapport de stage ni évaluation finale

Validation sous forme « validé vs. non validé »

Question de Marc ODDON : Est-il prévu que cette formation soit éligible au Développement professionnel continu (DPC) ? La démarche d'inscription a-t-elle été engagée ?

Réponse d'Anne-Laure BOREL : Oui, nous avons ouvert cette formation au DPC dans la construction.

Réponse de José LABARERE : Oui, c'est prévu, même si nous avons d'autres problèmes à régler en amont.

Question de Romain TINIERE : Y a-t-il un coût ?

Réponse d'Anne-Laure BOREL : Oui, 1 600 € à l'inscription.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du DIU Médecine de l'Obésité.

Avec 25 voix favorables et 1 abstention, la CFVU approuve à la majorité la création du DIU Médecine de l'Obésité.

[Annexe 4a : Création du DIU Médecine de l'obésité](#)

[Annexe 4b : Annexe financière](#)

- **Création du DU Méthode d'étude des milieux naturels - Botanique appliquée (2018/2019)**

Nicolas LESCA rappelle que cette formation avait fait l'objet d'une présentation lors de la séance du 24 janvier 2019 et qu'il avait été décidé d'en reporter le vote afin d'apporter davantage de précisions.

Corinne MERCIER présente la demande de création du DU Méthode d'étude des milieux naturels - Botanique appliquée.

DU Méthode d'étude des milieux naturels – Botanique appliquée

Responsable pédagogique : Rolland DOUZET, PRAG
UFR Chimie-Biologie

Définition : Botanique : étude des végétaux

= systématique, morphologie, anatomie, physiologie, histologie, pathologies végétales, ...

= de l'échelle moléculaire et cellulaire à l'échelle de l'organisme, jusqu'à la communauté et la population, sa dynamique spatiale et temporelle

La botanique ne fait pas l'objet, actuellement, d'un enseignement au sein d'une UE spécifique (sauf L3 SVT) mais elle est présente au travers de nombreuses UEs de Licence Sciences de la Vie :

L1 SV : - Biologie des organismes
- Biologie cellulaire 1

L2 SV : - Biologie cellulaire 2

- Génétique
- Ecologie
- Valor. des ress. végét.
- Physiologie végétale

L2 SVT : - Du gène à la vie

- Génétique
- Ecologie
- Valor. des ress. végét.

L3 BG : - Organismes et milieu

- Gènes et développement
- Ecotoxicologie
- Biodiversité et évolution

L3 SVT : - Du gène à la vie

- Génétique
- Grandes lignées végétales
- Evolution
- Botan. syst. plantes à fleurs

L'étude de la botanique et de la systématique botanique ne font pas l'objet de pré-requis :

- pour l'entrée dans notre Master Biodiversité, Ecologie, Evolution (BEE)
- pour l'entrée dans notre Master Planta International

- dans les Masters équivalents en France
- Strasbourg : Biologie et Valorisation des Plantes
- Montpellier : Biologie, Agrosociences
- Lille : Master Biodiversité, Ecologie, Evolution

mais elles sont un plus dans le cursus des étudiants de Licence (recherche de stages, employabilité)

- pour la préparation du CAPES (= programme de Biologie et de Sciences de la Terre de la classe préparatoire scientifique BCPST, programmes qui doivent pouvoir être abordées au niveau M1 MEEF) et de l'AGREG

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Je crois que la CFVU avait bien compris l'intérêt de cette formation lors de la présentation qui avait été faite en

janvier. Les questions qui se posent maintenant sont les suivantes : Pourquoi cet enseignement n'est plus dans la maquette ? Pourquoi est-il proposé sous la forme d'un DU ?

Intervention de Viviane CLAVIER : En effet, cette présentation a déjà été faite. Qu'avez-vous changé par rapport à la première fois où vous nous avez présenté le projet ?

Réponse de Corinne MERCIER : Cette UE n'est plus dans la maquette depuis que nous avons retravaillé les fondements de la Licence. Nous avons un nombre important d'UE au 2^e semestre de la licence 3 – ce qui « éparpillait » les connaissances, ainsi qu'un déficit financier assez important. Nous avons donc fait le choix de réduire la maquette de formation : de treize UE, nous sommes passés à huit. Cinq UE ont donc disparu, dont l'UE Botanique. Nous avons choisi de remodeler complètement l'enseignement de façon à ce que les étudiants aient une formation globale leur permettant d'accéder à tous les masters, notamment ceux proposés par l'UGA.

Intervention de Viviane CLAVIER : Comme nous l'avons évoqué la dernière fois, à partir du moment où un enseignement est important pour une filière ou une formation et qu'il disparaît parce qu'il n'y a plus de moyens, on ne peut pas basculer de la sorte sur un DU.

Réponse de Corinne MERCIER : S'il a disparu en tant qu'UE, l'enseignement des plantes est toujours présent.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Ce n'est pas parce que la licence comprend de l'enseignement du monde végétal qu'on peut dire qu'il y a de la botanique. Pour des raisons d'ordre pédagogique et financier, qui sont tout à fait louables, cette licence a été redéfinie et cet enseignement de botanique a été supprimé. On ne peut pas empêcher les universitaires de faire des DU pour des enseignements qui sont intéressants pour les étudiants.

Question de Valérie CHANAL : Pourquoi ne pas créer un parcours spécifique en Licence ?

Réponse de Corinne MERCIER : Il ne s'agit pas d'un prérequis demandé pour l'entrée en master, mais d'un plus.

Intervention de Viviane CLAVIER : La dernière fois, la botanique avait été présentée comme un enseignement très important.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : C'est normal : la présentation était faite par un botaniste. L'UFR a fait un travail de redécoupage et a décidé que cet enseignement un peu particulier n'avait plus sa place dans une licence qui se veut davantage générale.

Intervention de Corinne MERCIER : C'est la définition même de la maquette de la licence de Biologie. Nous sommes revenus sur la définition de cette maquette, qui doit apporter une connaissance générale aux étudiants, leur permettre de comprendre ce que sont les molécules du vivant jusqu'à l'échelle de la cellule, celle de l'organisme et de l'organisme dans son milieu, ainsi que son évolution. Nous l'avons appliqué dans tous les règnes, animal et végétal, ce qui nécessite de restreindre certains enseignements pour mieux appréhender la globalité et le système d'échelle.

Objectifs du DU = acquérir les bases méthodologiques et pratiques de l'expertise naturaliste (10 jours, fin Mai-début Juin) :

- **compétences théoriques (26 H avec ET : 50% de la note finale):**
 - ✓ morphologie florale
 - ✓ méthodes de relevé de la végétation et choix de la méthode en fonction des objectifs à atteindre
 - ✓ caractérisation d'un milieu grâce à la végétation
- **savoir-faire pratique (34 H avec examen : 50% de la note finale) :**
 - ✓ analyse florale
 - ✓ détermination de l'espèce en utilisant une flore
 - ✓ prélèvement d'échantillons
 - ✓ relevés de végétation sur le terrain, en situation

Publics visés :

1/ Formation continue (tarif : 680 euros ; rentabilité à partir de 9 personnes) : professionnels de l'environnement :

- ✓ enseignants du secondaire et du supérieur
- ✓ personnel des jardins botaniques
- ✓ personnel de structures publiques liées à l'environnement et la biodiversité (conservatoires botaniques nationaux, parc nationaux et régionaux, collectivités territoriales)
- ✓ structures privées (bureaux d'études, cabinets d'expertise)
- ✓ ingénieurs d'étude ou de recherche des laboratoires de recherche (environnement ou biodiversité)

2/ Formation initiale (tarif : 15 euros) : étudiants de L3 ou Master

désirant s'orienter vers les métiers de l'environnement au sens large, de la biodiversité, ou l'enseignement des SVT, de l'environnement et de la biodiversité → le DU est un plus dans le cadre d'une formation de master en environnement ou en biodiversité (obtention d'un premier contrat ou d'un stage)

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Je trouve qu'il n'est pas normal que cet enseignement de botanique ait disparu de la maquette de licence. Les arbitrages ont été rendus, avec des arguments tout à fait légitimes, mais il n'en demeure pas moins que 50 étudiants par an voudraient faire de la botanique et en ont besoin, d'où la proposition, formulée par la composante et acceptée par l'équipe pédagogique, de faire un DU.

Intervention de Valérie CHANAL : Je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas une licence en tant que telle voire un parcours de licence.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Cette licence est en train d'être travaillée dans le cadre de la nouvelle accréditation.

Réponse de Corinne MERCIER : Un nouveau master a été créé dans le cadre cette accréditation, et il y a d'autres possibilités d'évolution. Les discussions pour la nouvelle accréditation débiteront à la rentrée. Ce DU constitue une réponse au besoin des étudiants dans l'immédiat.

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Pensez-vous qu'il y aura des candidats en formation continue ?

Réponse de Corinne MERCIER : Oui, *a priori* il y a des personnes intéressées.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du DU Méthode d'étude des milieux naturels - Botanique appliquée.

Avec 12 voix favorables, 5 voix défavorables et 7 abstentions, la CFVU approuve à la majorité la création du DU Méthode d'étude des milieux naturels - Botanique appliquée.

[Annexe 5a : Création du DU Botanique appliquée](#)

[Annexe 5b : MCC](#)

[Annexe 5c : Annexe financière](#)

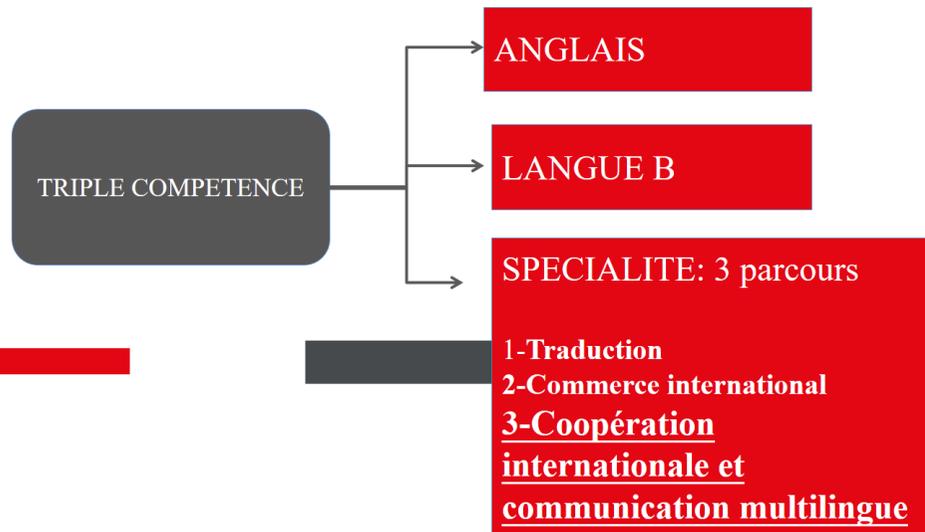
• **Création du CU Projet tutoré anglais (2018/2019)**

Susanne BERTHIER-FOGLAR présente la demande de création du CU Projet tutoré anglais.

Demande de création de CU Master LEA, parcours CICM, M1, "Projets tutorés"

Susanne Berthier-Foglar, PR directrice-adjointe ILCEA4
Pour Christian Leblond, Directeur des Etudes MLEA, intervenant principal dans le CU

LES SPECIFICITES DES MASTERS LEA



Coopération entre MLEA-CICM et Phytem

- Coopération sur un projet IDEX
formation: GéoTropos
 - *Projet partenaire (européen): EIT Raw Materials “OpenYourMine” (financé 2019-2021)*
- Porteur Phytem-ISTerre: Laurent Truche /
Porteur LEA-ILCEA4: Susanne Berthier-Foglar

Coopération entre UFR LE et Phytem

- GéoTropos: un projet international et transdisciplinaire en Science de la Terre et en Sciences Humaines et Sociales
- Phase-test de la coopération et nécessité de créer un CU pour valider le travail des étudiants de géologie
- La phase-test est nécessaire pour évaluer et cibler la formation

Phase-test du CU

- Les étudiants géologues suivent deux cours de M1 CICM: projet tutoré et informatique
- Il s’agit de cours du type “learning by doing”
- Les étudiants des deux parcours (CICM et géologie) coopèrent dans le cadre d’un projet commun lié à l’intersection de leurs disciplines

Phase-test du CU

- Durée de la formation: janvier-avril 2019
- Volume horaire: 36 heures
- Nombre d’ECTS: 3

Question de Valérie CHANAL : Ces 3 ECTS ne sont-ils pas compris dans la maquette ?

Réponse de Susanne BERTHIER-FOGLAR : Ils sont dans la maquette de CICM, mais pas dans celle de Géosciences. Il s'agit de reconnaître l'investissement de ces étudiants cette année, car l'année prochaine les ETC seront intégrés dans la maquette et nous n'aurons plus besoin d'un CU.

Intervention de Viviane CLAVIER : 3 ECTS pour 36h, c'est assez peu.

Réponse de Susanne BERTHIER-FOGLAR : C'était la demande des géosciences, que je ne maîtrise pas. En CICM, il y a 12 ECTS, mais il y a beaucoup d'éléments en plus. Les géosciences ne suivent qu'un cours « Projet tutoré et informatique pour la création de site web ».

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Pouvez-vous rappeler la différence entre un DU et CU ?

Réponse de Jean-François REDON : Conformément à la décision de la CFVU, le CU correspond à un morceau de l'offre de formation accréditée.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du CU Projet tutoré anglais.

Avec 21 voix favorables et 2 abstentions, la CFVU approuve à la majorité la création du CU Projet tutoré anglais.

[Annexe 6a : Création du CU Projet tutoré anglais](#)

[Annexe 6b : RDE](#)

- **Création du DIU Cytométrie (2019/2020)**

Delphine ALDEBERT-MORIN présente la demande de création du DIU Cytométrie.

Projet d'ouverture (année universitaire) : 2019/2020

Responsable(s) pédagogique(s) : Véronique FRACHET
Co-responsable: Delphine ALDEBERT

Si DIU (précisez les universités partenaires) :

Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris)

Publics cibles :

- En formation continue : professionnels de santé (pharmacien, médecin, biologiste), chercheurs/ingénieurs/techniciens impliqués dans les sciences de la vie.

- En formation initiale : étudiants (doctorant, Diplôme EPHE) travaillant dans des laboratoires en sciences de la vie.

Contexte du projet

Les besoins : demande de formation des utilisateurs professionnels

Pourquoi :

-Technologie complexe et évolutive

-Accréditation obligatoire des Laboratoires d'analyses de biologie médicale

Notre offre

-DIU de Cytométrie existe depuis 20 ans. Seule formation diplômante en France en Cytométrie.

-Formation labellisée par l'Association Française de Cytométrie.

Organisation des enseignements

Durée /an : 1an

- Formation en présentiel : 66 heures
- 2 modules de 5 jours chacun
- Enseignement présentiel organisé à Grenoble
- Participation à l'enseignement des universitaires grenoblois
- Examens écrit (2/3) et l'oral (1/3)

Delphine ALDEBERT-MORIN indique que le public serait composé d'une dizaine de personnes en formation continue et six personnes en formation initiale.

Objectif(s) de la formation / participant

Décrire les compétences de l'apprenant à l'issue de la formation :
(nb) : Il est important de vérifier l'adéquation entre objectifs et professions ciblées

- Assimiler les concepts de la cytométrie en flux
- Améliorer la multicom pétence théorique et pratique: préparation des échantillons, acquisition des résultats, capacité d'analyse des résultats.
- Maîtriser la diversité des applications en recherche et en clinique
- Renforcer la capacité d'initiative
- Acquérir une stratégie d'anticipation
- Connaître les dernières avancées technologiques des techniques de cytométrie

Comité d'organisation

Nombre d'heures	66 heures	Membres du Comité pédagogique -Véronique FRACHET, EPHE, IAB -Delphine ALDEBERT, UGA, TIMC -Claire DURMORT UGA, IBS -Philippe FRACHET UGA, IBS
Tarif formation continue	2535 €	
Tarif formation initiale	600 €	

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du DIU Cytométrie.

Avec 20 voix favorables et 3 abstentions, la CFVU approuve à la majorité la création du DIU Cytométrie.

[Annexe 7a : Création du DIU Cytométrie](#)
[Annexe 7b : Annexe financière](#)

- **Création du DU Orthopédie (2019/2020)**

Jean-Didier BARDET présente la demande de création du DU Orthopédie.

Portage

- **Type de formation:** DU
- **Projet d'ouverture:** année universitaire 2019/2020
- **Responsable pédagogique:** Jean-Didier Bardet (MAST)
- **Comité pédagogique:**
 - Benoît ALLENET, PU-PH Pharm. clinique, responsable Filière Officine
 - Jean-Jacques BANIHACHEMI, PH, Médecine d'urgence
 - Jean-Didier BARDET, MAST
 - Philippe ESCOBAR, PH, Médecine physique et de réadaptation
 - Bruno HERVE, Pharmacien d'officine orthésiste
- **Public cible:**
 - Pharmaciens d'officine, 6A Officine
 - 20 personnes

Enjeux en formation continue

- **Référentiel national d'enseignement Pharmacie**
 - Spécialisation non obligatoire pour l'obtention du diplôme de Docteur en Pharmacie
- **Spécialité recherchée et demandée sur le marché de l'emploi**
 - Demande importante en terme de soins
 - Haute technicité des dispositifs médicaux
- **Contexte local**
 - Arrêt faute d'enseignant coordonnateur

Organisation des enseignements

- **Durée:** 1 an
- **Période de la formation:** de janvier à avril
- **Calendrier et organisationnel de la formation:**
 - **64h** sur 8 jours en présentiel (2 jours par mois, 4 mois de suite) + 1 journée optionnelle (visite d'industriels sur la dernière session)
 - **10h** en e-learning
 - Présentiel organisé à la Faculté de Pharmacie de Grenoble
 - Pas de stage pratique
 - Plateforme: SIDES pour vidéo et QCM pré-séminaires
- **Validation:** Assiduité & étude de cas
- **Ouverture au Développement Professionnel Continu**

Programme des enseignements

Session 1	Jour 1	Imagerie médicale Traumatologie et accueil du patient
	Jour 2	Pathologies des membres inférieurs
Session 2	Jour 3	Pathologies des membres supérieurs
	Jour 4	Pathologies de la voute plantaire (Partie 1)
Session 3	Jour 5	Pathologies du rachis Pathologies de l'abdomen Grands Brûlés
	Jour 6	Compression veineuse & Lymphologie
Session 4	Jour 7	Pathologies de la voute plantaire (Partie 2)
	Jour 8	Dialoguer avec le prescripteur / kiné Etude de cas

Session 1	2,5h	Aspects réglementaires généraux	1h
		Pathologies des membres inférieurs	1,5h
Session 2	3,5h	Pathologies des membres supérieurs	1,5h
		Pathologies de la voute plantaire	2h
Session 3	4,5h	Pathologies du rachis	1,5h
		Pathologies de l'abdomen	1,5h
		Angiologie	1h
		Lymphologie	0,5h

Benchmarking

- **14 UFR Pharmacie sur 24** proposent le DU dans leur catalogue de FC
- Dans l'environnement immédiat de Grenoble
 - Lyon
 - non ouverture pour 2018-19
 - Format à une journée par semaine sur l'année
 - Marseille
 - 4 séminaires d'une semaine
 - Besançon
 - 3 sessions différentes
 - 2 semaines bloquées + 3 jours différés

Aspects financiers

Nombre d'heures	64 h de présentiel + 10 d'e-learning	
Tarif FC	1517,00€	15 personnes min
Tarif FI	758,50€	5 personnes max
Seuil d'ouverture	12 personnes minimum	

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du DU Orthopédie.

Avec 21 voix favorables et 2 abstentions, la CFVU approuve à la majorité la création du DU Orthopédie.

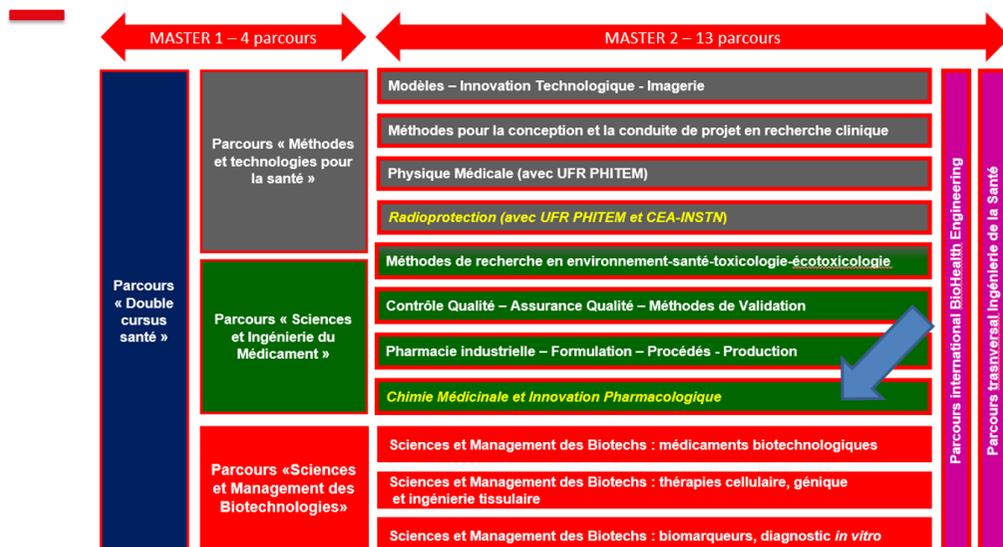
[Annexe 8a : Création du DU Orthopédie](#)

[Annexe 8b : Annexe financière](#)

7.2. Approbation des modifications et du changement d'intitulé du parcours de M2 Chimie Médicinale et Innovation Pharmacologique (CHIP) au sein de la Mention Ingénierie de la Santé

Jean BRETON présente la demande de modifications et de changement d'intitulé du parcours de M2 *Chimie Médicinale et Innovation Pharmacologique (CHIP)* au sein de la Mention Ingénierie de la Santé.

Contexte : mention de master Ingénierie de la Santé



Contexte : parcours de M2 Chimie Médicinale et Innovation Pharmacologique

- Parcours créé en 2011-2012 (Dr Edwige Nicolle, UFR Pharmacie)
- 9,6 étudiants par promotion sur les 5 dernières années

- Perte d'attractivité de la maquette actuelle
 - Intérêt plus marqué des étudiants pour la pharmacologie que pour la chimie
 - Au sein de la mention, parcours le plus orienté « Recherche »

Enjeux de la nouvelle formation (2019-2020)

- Ouvrir au monde « professionnel » au travers des enseignements et du stage en entreprise (start-ups / CRO consultés). Cible : développement préclinique.
- Garder un équilibre R / P
- Développer la pharmacologie → augmentation de l'attractivité, y compris pour les internes hospitaliers
- Orienter sur l'individualisation des traitements (spécificité par rapport aux autres M2 en pharmacologie)
- Apporter des méthodes modernes en intelligence artificielle / big data
- Conserver le volume d'enseignements (230 à 240 h)
- Changement de responsable : Sylvain Kotzki (co-responsable avec Edwige Nicolle)

⇒ Changement de programme et d'intitulé

Nouvel intitulé : Méthodes Innovantes de Développement et d'Individualisation Pharmacologique (MIDIP)

M2 Méthodes Innovantes de Développement et d'Individualisation Pharmacologique (MIDIP) 2019-2020

UE OBLIGATOIRES (21 ECTS)

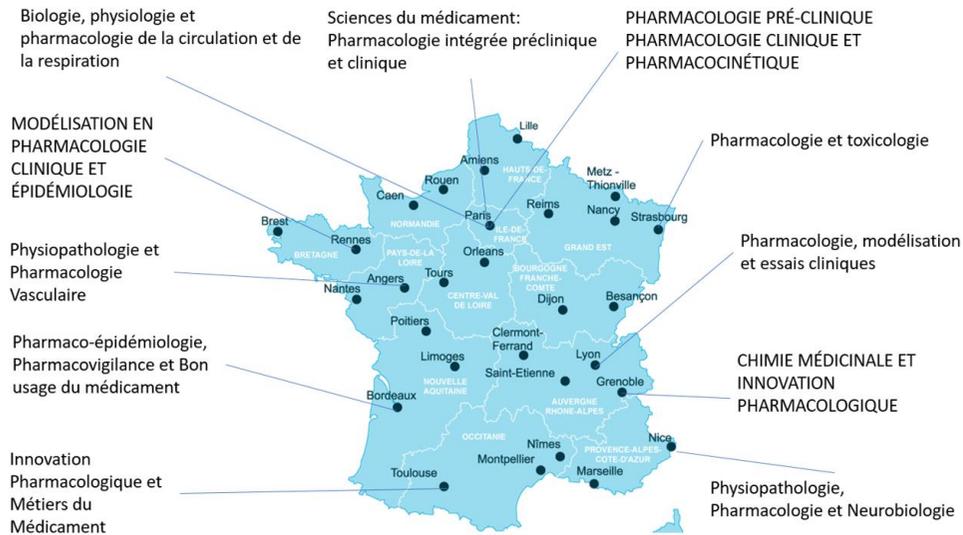
- Pharmacologie : des bases aux concepts avancés (6 ECTS)
 - Ex-UE optionnelle, devient obligatoire
- Projet : développement préclinique du médicament (6 ECTS)
 - UE déjà existante - Renommée
- Chimie Médicinale et CADD (6 ECTS)
 - Combinaison des 2 UE déjà existantes
- Variabilité de la réponse pharmacologique (3 ECTS)
 - Nouvelle UE

UE AU CHOIX (9 ECTS)

Anglais (3 ECTS, obligatoire si B2 non atteint)
Animal experimentation (3 ECTS)
Préparation aux métiers de la R&D (3 ECTS)
Micro- and nanotechnologies for health (3 ECTS)
Market analysis, finance, strategy (3 ECTS)
UET UGA (3 ECTS)

UE ou enseignements déjà existants

Benchmarking



Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider les modifications et le changement d'intitulé du parcours de M2 *Chimie Médicinale et Innovation Pharmacologique (CHIP)* au sein de la Mention Ingénierie de la Santé.

Avec 23 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité les modifications et le changement d'intitulé du parcours de M2 *Chimie Médicinale et Innovation Pharmacologique (CHIP)* au sein de la Mention Ingénierie de la Santé.

Annexe 9a : Modifications parcours CHIP

Annexe 9b : MCC

Intervention de Marc ODDON : La Région Auvergne-Rhône-Alpes organise un Contrat d'objectifs emplois formation (COEF), dont l'une des thématiques concerne l'industrie pharmaceutique. Je me suis rendu deux fois à ces rencontres avec des industriels et des représentants des différentes branches de la santé. Avec les collègues lyonnais, nous nous sommes saisi de l'axe de réflexion sur la définition de l'offre de formation concernant les parcours liés à l'industrie de la santé. J'aurais besoin d'un soutien sur ce dossier afin d'y intégrer ce qui existe dans notre offre de formation. Ces COEF sont mis en place pour les métiers déterminés comme étant en tension et pour lesquels la mutation et la formation tout au long de la vie sont des priorités.

7.3. Information concernant la mise en place du Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (DE IPA)

José LABARERE présente la mise en place du Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (DE IPA).

Préambule

Universitarisation de la formation d'infirmier

2009 : Mise en œuvre du processus LMD pour la formation d'IDE

2010 : Convention de partenariat et d'objectifs Région RA / GCS
IFSI / Groupement IFSI privés / UCBL1 / UJM / UJF (5 ans)

2010 : Liste des diplômes conférant le grade de licence

2018 : Rapport Le Boulter

2018 : DE IPA

2019 : Accès via Parcoursup (candidatures étudiants PACES)

20?? : Actualisation de la convention

Exercice infirmier en pratiques avancées

Décret 18 juillet 2018 - Missions

Compétences élargies par rapport à l'IDE

PEC globale des patients (protocole d'organisation)

Entretien, anamnèse, examen clinique

Orientation, éducation, prévention ou dépistage

Evaluation clinique, surveillance clinique et paraclinique

Réalisation ou prescriptions d'actes techniques (arrêté 18 juillet)

Prescription de médicaments ou DM non soumis à prescription médicale

obligatoire, examens de biologie médicale (arrêté 18 juillet)

Renouvellement des prescriptions, en les adaptant si besoin

Exercice infirmier en pratiques avancées

Décret 18 juillet 2018 – Domaines d'intervention

1. Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies

courantes en soins primaires

AVC

Artériopathies chroniques

Cardiopathie, maladie coronaire

Diabète type 1 et 2

Insuffisance respiratoire chronique

Maladie d'Alzheimer et démences

Maladie de Parkinson

Epilepsie

2. Oncologie et hémato-oncologie

3. Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale

Exercice infirmier en pratiques avancées

Décret 18 juillet 2018 – Autorisation d'exercice

1. DE infirmier en pratiques avancées délivré par les universités habilitées
2. Justifier de 3 années minimum d'exercice en ETP de la profession d'infirmier
3. Etre enregistré auprès du service ou de l'organisme désigné par arrêté du ministre chargé de la santé

Exercice infirmier en pratiques avancées

Contexte national : employabilité

- 5000 postes d'IPA dans le public et privé d'ici 2022
- Statut et rémunération ?
- VAE

DE infirmier en pratiques avancées

Décret 18 juillet 2018

Universités accréditées ou co-accréditées par MESR/M santé

UPEC	Rennes 1	AMU	
UVSQ	Caen	Dijon	Toulouse
Sorbonne Université	Rouen		Limoges-Bordeaux
Paris Descartes	Nantes		
Paris Diderot	Nancy		

Evaluation dans le cadre de l'évaluation périodique des établissements de l'enseignement supérieur

Diplôme d'état

4 semestres (120 ECTS)

Grade de master

FC

Accès au S1

(ou S3 pour titulaires du DE IPA qui souhaitent changer de domaine d'intervention)

Référentiels activités / compétences / UE

S1 / S2 : Tronc commun

S3 / S4 : Mention (enseignements spécifiques / communs)

Stage S2 et S4

Mémoire

DE infirmier en pratiques avancées

Positionnement UGA (Pr S Blaise, Dr S Lablanche)

Co-accréditation des 4 universités de la région (Saint-Etienne)

DE1 : Tronc commun (60 ECTS)

- Enseignement dématérialisé
- 4 séminaires d'enseignement présentiel de 3,5 jours
- UE clinique (25%) + 2 UE méthodologiques/transversales

DE2 : Mention (60 ECTS)

- UGA : Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies
- Lyon : Oncologie et hémato-oncologie
- Saint-Etienne : Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale
- Clermont-Ferrand : santé mentale ?

José LABARERE précise que la santé mentale ne figure pas dans le décret pour l'instant.

DE infirmier en pratiques avancées

Tarification par régime d'inscription

REPRISE D'ETUDES	FORMATION CONTINUE
1 575 EUROS	4 575 EUROS
Droits d'inscription	Droits d'inscription
MASTER	MASTER

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Quelle université va gérer les inscriptions ?

Réponse de José LABARERE : Chaque université va gérer ses inscriptions. Un représentant de chaque université siègera au comité régional de sélection des candidats.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (DE IPA).

Avec 23 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité la création du Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (DE IPA).

[Annexe 10 : Dossier de demande d'accréditation DE IPA](#)

7.4. Approbation de la rectification concernant les mentions de rattachement du parcours Franco-allemand en 1^{ère} année de master

Audrey GONINET présente la demande de rectification concernant les mentions de rattachement du parcours Franco-allemand en 1^{ère} année de master.

Historique

- La Faculté de Droit :
 - a développé un partenariat avec l'Université de la Sarre, Allemagne
 - a souhaité déployer la délivrance d'un double diplôme sur plusieurs mentions de Master, en M1 et en M2 en créant des parcours franco-allemands
- La demande de création de parcours franco-allemands au sein de différentes mentions de master a été approuvée en CFVU du 21 février 19
- Constat à posteriori d'une erreur dans la demande, non identifiée lors de l'instruction : demande portait sur la mention M1 Droit International et Européen
- Or, l'accréditation porte sur deux mentions distinctes :
 - Droit International
 - Droit Européen

La demande

- Nécessité de corriger cette erreur matérielle pour être conforme à l'accréditation
- Demande de création d'un parcours Franco-allemand en M1 au sein de chacune des mentions :
 - Droit Européen ET
 - Droit International

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la rectification concernant les mentions de rattachement du parcours Franco-allemand en 1^{ère} année de master.

Avec 23 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité la rectification concernant les mentions de rattachement du parcours Franco-allemand en 1^{ère} année de master.

7.5. Approbation de la création de 3 parcours en M2, au sein de la mention Nanosciences et Nanotechnologies : *Quantum and Nanoscale Engineering – EMM-Nano+*, *Nanobiotechnology – EMM-Nano+*, *Nanochemistry – EMM-Nano+*

David FERRAND présente la demande de création de 3 parcours en M2, au sein de la mention Nanosciences et Nanotechnologies :

- *Quantum and Nanoscale Engineering – EMM-Nano+*
- *Nanobiotechnology – EMM-Nano+*
- *Nanochemistry – EMM-Nano+*

Master Erasmus-mundus EMNano+

(Grant agreement number 2017-1921/001-002)

Erasmus+

**EMM NANO +
Erasmus Mundus**

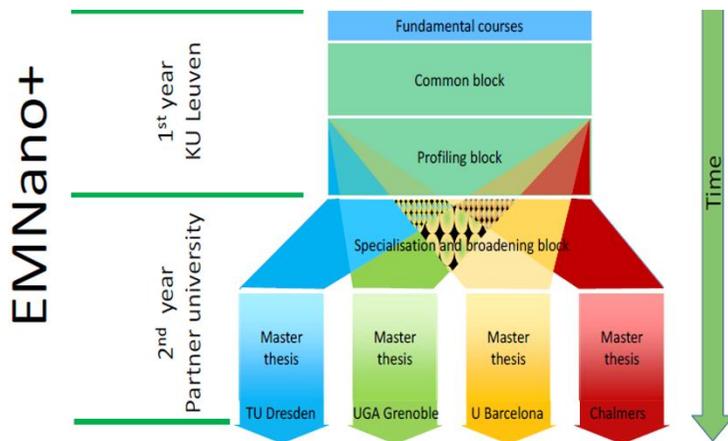
- 2-year master programme
- 5 European Universities
 - K.U. Leuven (BE) - coord
 - Dresden University of Technology (DE)
 - University Grenoble Alpes (FR)
 - Chalmers University of Technology, Goeteborg (SE)
 - Universitat Barcelona (SP)

- First year in KUL
 - Common courses + some specialized electives
- Second year in any of the other 3 HEIS (5 different specialisations)
 - Compulsory specialisation courses
 - Broadening electives
 - Final thesis research project

Award of a joint degree to all successful students
Scholarships available for top students !

KU LEUVEN Technische Universität Dresden Chalmers Tekniska Högskolan UNIVERSITÉ Grenoble Alpes UNIVERSITAT DE BARCELONA

L'objectif est de proposer un diplôme de master européen qui englobe tout le champ des applications du domaine des nanosciences, avec 9 parcours de 2^e année de master divisés en 3 catégories, dont 3 sont proposés par l'UGA.



Erasmus Mundus Master Nanoscience and nanotechnology (120 stp)								
Nanoscience and nanotechnology fundamentals (0-12 ects, KU Leuven) Quantum physics - 3 ects Semiconductor physics - 3 ects Semiconductor devices - 3 ects Atomtheory, chemical periodicity and chemical bond - 3 ects Structure synthesis and cellular function of macromolecules - 3 ects Electronic components, circuits and sensors - 3 ects Basics of Pharmacology - 3 ects								
General interest courses (6-9 ects, KU Leuven) Courses chosen from an extensive list of general interest courses								
Core courses (36 stp, KU Leuven) Material physics and technology for nanoelectronics - 6 ects Nanostructured biomacromolecules - 6 ects Chemistry at nanometer scale - 6 ects Technology of integrated systems - 6 ects Mesoscopic physics - 3 ects Lectures on nanoscience and nanotechnology - 3 ects Practical design for nanotechnology or Project work nanoscience - 6 ects								
Nanomaterials and nanochemistry		Quantum computing and nanoelectronics			Bionanotechnology and Nanomedicine			
Option Nanomaterials U Barcelona	Option Nanochemistry UGA Grenoble	Option Organic and molecular electronics TU Dresden, Chalmers	Option Quantum computing Chalmers	Option Quantum and nanoscale engineering UGA Grenoble	Option Nanoelectronics TU Dresden	Option Biophysics TU Dresden	Option Bionanotechnology JFU Grenoble	Option Nanopharmacotherapy U Barcelona
Specific Courses 15 ects compulsory + min 6 ects electives KU Leuven	Specific Courses 15 ects compulsory + min 6 ects electives KU Leuven	Specific Courses 15 ects compulsory + min 6 ects electives KU Leuven	Specific Courses 15 ects compulsory + min 6 ects electives KU Leuven	Specific Courses 15 ects compulsory + min 6 ects electives KU Leuven	Specific Courses 15 ects compulsory + min 6 ects electives KU Leuven	Specific Courses 15 ects compulsory + min 6 ects electives KU Leuven	Specific Courses 15 ects compulsory + min 6 ects electives KU Leuven	Specific Courses 15 ects compulsory + min 6 ects electives KU Leuven
Broadening courses 15 ects electives	Broadening courses 15 ects electives	Broadening courses 15 ects electives	Broadening courses 15 ects electives	Broadening courses 15 ects electives	Broadening courses 15 ects electives	Broadening courses 15 ects electives	Broadening courses 15 ects electives	Broadening courses 15 ects electives
Master thesis (30 ects)	Master thesis (30 ects)	Master thesis (30 ects)	Master thesis (30 ects)	Master thesis (30 ects)	Master thesis (30 ects)	Master thesis (30 ects)	Master thesis (30 ects)	Master thesis (30 ects)

L'accord de consortium

- Le fonctionnement du Master est réglé par un accord de consortium rédigé en concertation avec la DGD-RTI (Nathalie Génin) et DGD-FVU-DEVE (Audrey Goninet). Dernière réunion de concertation le 7 juin 2018, **approuvé le 24/10/2018** (signature de P. Lévy) et retour exemplaire validé par les 5 Universités partenaires le 07/01/2019.

- La nécessité de se conformer à la législation française concernant la délivrance des diplômes (BO n°16 du 16 Avril 2015) nous contraint de prendre en charge l'édition à l'UGA un diplôme de joint au format spécifié par le BO n°16 sur papier parchemin de l'Imprimerie Française (modèles sans drapeau français commandés par la DEVE et reçu à l'UFR Phitem).

- Interdiction de collecter des frais d'inscription à l'UGA (et CVEC). Virement par KUL-Leuven à l'UGA par transfert bancaire: 4500 euros (boursiers EU) 1500 euros (non boursiers, étudiants européens).

Le Diplôme joint

- Modèle de diplôme joint conforme au BO n°16 (échange DEVE-ministère, 02/2018)

MASTER Domaine SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE mention Nanosciences et Nanotechnologies Délivré en partenariat international par l'Université Grenoble Alpes (France) avec l'Université KU Leuven (Belgique)	
MASTER Nanoscience and Nanotechnology, Erasmus Mundus Joint Master Awarded by the two partner universities of KU Leuven (Belgium) and Université Grenoble Alpes (France)	
REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	KU LEUVEN Wij, Rector van de KU Leuven, België, verklaren, op advies van de bevoegde examencommissie, dat Swati Achra geboren te Jhansi, Uttar Pradesh, India (India) op 17 augustus 1992 de grand heeft behaald van Erasmus Mundus master in de nanowetenschappen en de nanotechnologie
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et D. 613-6 ; Vu les textes réglementaires autorisant l'université Grenoble Alpes et l'université de KU Leuven à délivrer le diplôme ; Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 relatif à l'accréditation de l'université Grenoble Alpes l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ; Vu les pièces justificatives produites par M. Achra SWATI, né(e) le 17 août 1992 à Jhansi, Uttar Pradesh (India) en vue de son inscription en master ; Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ; Le diplôme de MASTER de Sciences, Technologies, Santé mention Nanosciences et Nanotechnologies est délivré à M. Achra SWATI, Et confère le grade de master, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.	
Fait le 15 septembre 2017 Le titulaire Signature du chef d'établissement Le recteur d'académie, chancelier des universités Leuven, 15 septembre 2017 Professor Luc Sels rector	

De diploma-erf is hangt samen met het diploma uitgereikt door KU Leuven namens alle instellingen voor deze studieopleiding

Le supplément au diplôme

- Document édité par KU-Leuven et signé par le président de l'UGA.



- Choix d'un nombre de crédits ECTS variable entre la première année de Master à l'Université KU-Leuven et la seconde année à l'Université Grenoble-Alpes.

- Un étudiant est diplômé s'il a validé au moins 54 crédits ECTS à l'Université de KU-Leuven (Master 1) et à l'Université Grenoble-Alpes (Master 2) et s'il a validé au moins 120 crédits ECTS en tout pendant les deux années.

- Uniformisation des notes dans un système de notes communes aux 5 partenaires

Organisation pédagogique

- 24 ECTS minimum au semestre 7 + 30 ECTS (stage) au semestre 8.
- 120 ECTS minimum sur les 2 ans.
- Les parcours se distinguent par la nature des Ues obligatoires.

- Quantum and Nanoscale engineering-EMM-Nano+ :

1	Micro-Nano Fabrication	PAX9NAAC	H0T62A	O	3
2	Project	PAX9NAAB	H0E23A	O	3
3	Physics and elaboration of nanostructures	PAX9NPAA	H0B00A	O	3
4	Quantum nanoelectronics	PAX9NPAB	H0T60A	O	3
5	Quantum engineering quantum information	PAX9NPAD	H0T65A	O	3
15 ECTS à choisir parmi :					
6	Characterization of biomolecular interactions at surfaces	PAX9NBAE	H0B89B	X	3
7	Bio-molecular interactions: methods and applications	PAX9NBAC	H0A32A	X	3
8	Large scale facilities	PAX9NCAG	H0B07A	X	3
9	Optics for biological systems	PAX9NBAB	H0B82A	X	3
10	Cell signaling	PAX9GIAF	H0B84A	X	3
11	Surface functionalization	PAX9GIAG	H0B87A	X	3
12	Adhesion, friction and direct bonding	PAX9NPAC	H0T61A	X	3
13	Molecular Nanomaterials	PAX9NCAA	H0T63A	X	6
14	Inorganic nanoparticles	PAX9NCAB	H0T64A	X	3
15	Polymers for Nano electronics	PAX9NCAE	H0B06A	X	3
16	Nanocomposite	PAX9NCAD	H0B07A	X	3
17	Biosensors high and through analysis	PAX9GIAC	H0B54C	X	3
18	Microfluidics	PAX9GIAD	H0U08A	X	3
19	Biomaterials Engineering	PAX9GIAB	H0U09A	X	3
20	Molecular markers for medical imaging	PAX9NCAI	H0S68A	X	3
21	Nanophotonics and plasmonics	PAX9NPAE	H0T66A	X	3
22	Nano-magnetism and spintronics	PAX9NPAF	H0T67A	X	3
23	Nanostructures and energy	PAX9GIAA	H0T68A	X	3
24	Modeling in nanosciences	PAX9NPAG	H0T69A	X	3
25	Complex Fluids	PAX9NCAC	H0T70A	X	3
26	Nanopores and membranes	PAX9NCAH	H0T71A	X	3
27	Molecular electronics and magnetism	PAX9NCAF	H0T72A	X	3
28	Nanosafety	PAX9NCAG	H0T73A	X	3
29	Physiology and neurosciences	PAX9GIAE	H0T74A	X	6
30	Biomaterials Engineering	PAX9GIAB	H0U09A	X	3
31	Fundamentals of structural biology	PAX9NBAD	H0A33A	X	3

3 nouveaux parcours: Nanochemistry– EMM-Nano+ Quantum and Nanoscale Engineering – EMM-Nano+, Nanobiotechnology– EMM-Nano+

- Les modalités de gestion des étudiants sont très différentes de celles des parcours de Master 2 déjà existants dans la mention N2 et nécessitent d'ouvrir 3 nouveaux parcours de Master 2:
 - Pas de validation de crédits ECTS par semestre ou année.
 - Décompte définitif des crédits validés par les étudiants lors du jury d'admission qui a lieu à l'issu des deux années de formation.

• Nanobiotechnology-EMM-Nano+:

1	Micro-Nano Fabrication	PAX9NAAC	H0T62A	O	3
2	Project	PAX9NAAB	H0E23A	O	3
3	Biomaterials Engineering	PAX9GIAB	H0U09A	O	3
4	Bio-molecular interactions: methods and applications	PAX9NBAC	H0A32A	O	3
5	Biosensors and high and through put analysis	PAX9GIAC	H0T60A	O	3
15 ECTS à choisir parmi :					
6	Characterization of biomolecular interactions at surfaces	PAX9NBAE	H0R99B	X	3
7	Physics and elaboration of nanostructures	PAX9NPAA	H0B00A	X	3
8	Large scale facilities	PAX9NCAG	H0B07A	X	3
9	Optics for biological systems	PAX9NBAB	H0R22A	X	3
10	Cell signaling	PAX9GIAF	H0R44A	X	3
11	Surface functionalization	PAX9GIAG	H0R77A	X	3
12	Quantum nanoelectronics	PAX9NPAB	H0T60A	X	3
13	Adhesion, friction and direct bonding	PAX9NPAC	H0T61A	X	3
14	Molecular Nanomaterials	PAX9NCAA	H0T63A	X	6
15	Inorganic nanoparticles	PAX9NCAB	H0T64A	X	3
16	Polymers for Nano electronics	PAX9NCAE	H0906A	X	3
17	Nanocomposite	PAX9NCAD	H0907A	X	3
18	Microfluidics	PAX9GIAD	H0U08A	X	3
19	Biomaterials Engineering	PAX9GIAB	H0U09A	X	3
20	Molecular markers for medical imaging	PAX9NCAI	H0568A	X	3
21	Quantum engineering and quantum information	PAX9NPAD	H0T65A	X	3
22	Nanophotonics and plasmonics	PAX9NPAE	H0T66A	X	3
23	Nano-magnetism and spintronics	PAX9NPAF	H0T67A	X	3
24	Nanostructures and energy	PAX9GIAA	H0T68A	X	3
25	Modeling in nanosciences	PAX9NPAG	H0T69A	X	3
26	Complex Fluids	PAX9MCAE	H0T70A	X	3
27	Nanopores and membranes	PAX9NCAH	H0T71A	X	3
28	Molecular electronics and magnetism	PAX9NCAF	H0T72A	X	3
29	Nanosafety	PAX9NCAG	H0T73A	X	3
30	Physiology and neurosciences	PAX9GIAE	H0T74A	X	6
31	Fundamentals of structural biology	PAX9NBAD	H0A33A	X	3

Responsabilités et jury

- Les décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement du parcours (validation des jurys, sélection des candidats) sont prises collégalement par le bureau du Master.
 - Responsable du Master: Prof. Bart Soree (University KU-Leuven).
 - Responsable des 3 Parcours de M2: Prof. D. Ferrand.
 - Secrétariat du Master: Elke Delfosse (KUL-Leuven)
 - Secrétariat de M2: Dounia Moukadem
- Réunion de sélection des candidats (Mars).
- Jurys de validation de résultats (intermédiaire et final), début juillet et mi-septembre.

→ Merci aux collègues de l'UFR Phitem, services centraux (DEVE, RTI) pour la mise en place complexe de ce programme de Master européen.

• Nanochemistry-EMM-Nano+:

1	Micro-nanofabrication		H0T62A	O	3
2	Project		H0E23A	O	3
3	Molecular Nanomaterials		H0B00A	O	6
4	Inorganic nanoparticles		H0T60A	O	3
15 ECTS à choisir parmi :					
5	Characterization of biomolecular interactions at surfaces		H0R99B	X	3
6	Bio-molecular interactions: methods and applications		H0A32A	X	3
7	Physics and elaboration of nanostructures		H0B00A	X	3
8	Large scale facilities		H0B07A	X	3
9	Optics for biological systems		H0R22A	X	3
10	Cell signaling		H0R44A	X	3
11	Surface functionalization		H0R77A	X	3
12	Quantum nanoelectronics		H0T60A	X	3
13	Adhesion, friction and direct bonding		H0T61A	X	3
14	Molecular Nanomaterials		H0T63A	X	3
15	Polymers for Nano electronics		H0906A	X	3
16	Nanocomposite		H0907A	X	3
17	Biosensors high and through analysis		H0R54C	X	3
18	Microfluidics		H0U08A	X	3
19	Biomaterials Engineering		H0U09A	X	3
20	Molecular markers for medical imaging		H0568A	X	3
21	Quantum engineering and quantum information		H0T65A	X	3
22	Nanophotonics and plasmonics		H0T66A	X	3
23	Nano-magnetism and spintronics		H0T67A	X	3
24	Nanostructures and energy		H0T68A	X	3
25	Modeling in nanosciences		H0T69A	X	3
26	Complex Fluids		H0T70A	X	3
27	Nanopores and membranes		H0T71A	X	3
28	Molecular electronics and magnetism		H0T72A	X	3
29	Nanosafety		H0T73A	X	3
30	Physiology and neurosciences		H0T74A	X	6
31	Fundamentals of structural biology		H0A33A	X	3

Question de Séverine RUSSET PENKETH : Les cours optionnels sont mutualisés. Qu'en est-il pour les fondamentaux ?

Réponse de David FERRAND : Il ne s'agit que de cours déjà existants, proposés avec des agencements différents. Les étudiants suivent les mêmes cours que les autres.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création de 3 parcours en M2, au sein de la mention Nanosciences et Nanotechnologies : *Quantum and Nanoscale Engineering – EMM-Nano+, Nanobiotechnology – EMM-Nano+, Nanochemistry – EMM-Nano+*.

Avec 23 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité la création de 3 parcours en M2, au sein de la mention Nanosciences et Nanotechnologies : *Quantum and Nanoscale Engineering – EMM-Nano+, Nanobiotechnology – EMM-Nano+, Nanochemistry – EMM-Nano+*.

[Annexe 11a : Création de 3 parcours](#)

[Annexe 11b : Accord de consortium](#)

[Annexe 11c : Multi beneficiaries model agreement](#)

[Annexe 11d : Diplôme joint](#)

8. Vie étudiante

8.1. Budget participatif étudiant : retour sur la participation et déroulé du projet

Marie MAZENOT présente le retour sur la participation et le déroulé du projet concernant le budget participatif étudiant.

Budget Participatif Etudiant

- 11,8% de participation des étudiants
- pas de participation des étudiants du site de Valence (aucun projet déposé de leur côté, besoin de faire davantage de communication à destination de ce public à l'avenir
- 29 projets déposés et étudiés par la commission de faisabilité

- 11 projets soumis au vote : distributeurs de protections périodiques, poubelles de tri, micro-ondes, espace foyer, salle de réalité virtuelle, portes ardoises, bacs de tri et de composte, cendriers interactifs, panneaux d'affichage libre, bibliothèques partagées, aménagement du jardin partagé

Marie MAZENOT indique que des vidéos ont été réalisées avec la Direction de la communication pour présenter les projets, puis diffusées sur les réseaux sociaux et le site internet de l'UGA.

Question de Romain TINIERE : Est-ce que cela signifie que 18 projets ont été jugés comme n'étant pas faisables ?

Réponse de Marie MAZENOT : Pour exemple, un des projets proposés consistait à aménager une salle de culte à la BU. Certains projets étaient basés sur une confusion entre le budget participatif et le FSDIE. D'autres projets n'étaient simplement pas faisables techniquement. Je pourrai faire un point à ce sujet lorsque je vous présenterai le bilan.

Question de Martin OUDART : Quels étaient les sites éligibles ?

Réponse de Marie MAZENOT : Le campus de Saint Martin d'Hères, la galerie des amphis, Stendhal, les BU. Nous avons également étendu les possibilités à d'autres espaces en fonction des projets : un concernait le site santé mais n'a pu être retenu après l'étude technique, un autre encore à l'IUGA mais qui n'était pas faisable car il s'agissait de repeindre un bâtiment, ce qui posait des problèmes avec le plan d'urbanisme.

8.2. Présentation et approbation de la proposition d'attribution du FSDIE

Marie MAZENOT présente la proposition d'attribution du FSDIE.

FSDIE

- 57 380 € demandés
- 37 580 € accordés
- 19 projets déposés : 3 projets refusés, 2 projets reportés, 1 projet dont le montant a été revu à la baisse, 13 projets acceptés par la Commission

Question de Jean-Gabriel VALAY : Est-ce qu'il y a plus d'argent ? ou moins de projets ?

Réponse de Marie MAZENOT : Non, le budget de l'année 2018 a été totalement exécuté. Il s'agit ici de la 2^e commission et, généralement, beaucoup de projets sont déposés pour les première et dernière commissions. Le budget FSDIE n'a pas changé.

Intervention de Nicolas LESCA : Il est même arrivé que nous reversions au CROUS le reliquat de l'établissement.

Intervention de Martin OUDART : Le fait qu'il n'y ait pas davantage de projets est lié aux critères. Beaucoup d'associations étudiantes parviennent à trouver de l'argent ailleurs, et préfèrent cette solution plutôt que de soumettre leurs projets au FSDIE car elles savent que les critères sont contraignants.

Intervention de Marie MAZENOT : Quels critères posent problème ?

Intervention de Martin OUDART : Le critère selon lequel on ne peut pas faire de projet au niveau d'une composante.

Réponse de Marie MAZENOT : Nous en avons parlé en commission FSDIE. Nous envisageons d'ouvrir des projets à l'échelle d'une composante avec le fond Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Par ailleurs, l'université intégrée induira forcément des échelles de vie étudiante et nous avons conscience qu'il ne sera pas possible de demander à des associations de composante élémentaire de proposer des projets pour l'intégralité de l'établissement. Nous essayons donc de commencer à créer plusieurs niveaux.

Intervention de Martin OUDART : Il me semble important de favoriser les projets qui s'adressent à un maximum d'étudiants. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il y a un besoin de vie étudiante, de dynamisme, au niveau des composantes.

Réponse de Marie MAZENOT : Certaines composantes subventionnent leurs associations.

Intervention de Martin OUDART : Oui, mais c'est au bon vouloir de la composante et les budgets ne sont pas les mêmes.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la proposition d'attribution du FSDIE.

Avec 23 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité la proposition d'attribution du FSDIE.

[Annexe 12 : Récapitulatif des projets FSDIE](#)

9. Questions diverses

Néant

La séance est levée à 19h10.

Annexe 1 : Dispositifs « Oui si »

Annexe 2 : Relevé de conclusions du 21 février 2019

Annexe 3a : Réforme du bac général

Annexe 3b : Création DIU EIL

Annexe 3c : Description de contenu

Annexe 3d : Annexe financière

Annexe 4a : Création du DIU Médecine de l'obésité

Annexe 4b : Annexe financière

Annexe 5a : Création du DU Botanique appliquée

Annexe 5b : MCC

Annexe 5c : Annexe financière

Annexe 6a : Création du CU Projet tutoré anglais

Annexe 6b : RDE

Annexe 7a : Création du DIU Cytométrie

Annexe 7b : Annexe financière

Annexe 8a : Création du DU Orthopédie

Annexe 8b : Annexe financière

Annexe 9a : Modifications parcours CHIP

Annexe 9b : MCC

Annexe 10 : Dossier de demande d'accréditation DE IPA

Annexe 11a : Création de 3 parcours

Annexe 11b : Accord de consortium

Annexe 11c : Multi beneficiaries model agreement

Annexe 11d : Diplôme joint

Annexe 12 : Récapitulatif des projets FSDIE